Rapport annuel 2021

ESG-CLIMAT GROUPAMA

ARTICLE 29 DE LA LOI ENERGIE-CLIMAT
JUIN 2022

Groupama
GROUP

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE / **4**

APERÇU DE GROUPAMA - UN MODÈLE ÉCONOMIQUE OÙ RÉSILIENCE, GESTION DES RISQUES ET PRÉVENTION SONT AU CŒUR DE LA PERFORMANCE / **5**
Groupama en France et hors de France / 5
Groupama en quelques chiffres / 5
Un groupe mutualiste / 6
Un groupe très diversifié / 6
Les actifs financiers du Groupe Groupama / 8
La stratégie RSE de Groupama / 10

PANORAMA DE NOTRE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE / **12**
Nos engagements climat / 13

1. L'ENGAGEMENT DE L'ASSUREUR / **14**
A. La gouvernance ESG-Climat de Groupama au service de l'ambition stratégique / 14
B. La dynamique : inscrire notre démarche dans le long terme / 17
C. La crédibilité / 19

2. INTÉGRER LA DOUBLE MATÉRIALITÉ : ÉLARGIR NOTRE CRÉATION DE VALEUR / **20**
Approche ESG selon les classes d'actifs / 21
A. Notre démarche ESG et la prise en compte des enjeux de durabilité par classe d'actifs / 22
Actifs immobiliers et forestiers / 22
Portefeuille d'actifs cotés délégué à Groupama Asset Management / 25
Actifs non cotés / 30
B. Notre contribution à une société durable / 31
C. Créer de la valeur par l'engagement actionnarial / 32
D. L'évaluation de l'incidence des investissements sur les facteurs de durabilité / 36
Cheminer vers une prise en compte de l'impact / 36
Identifier et piloter les impacts de nos investissements sur la biodiversité / 37

3. LE CHEMIN VERS UN MONDE À 1,5°C / **39**
A. Notre stratégie climat renforcée / 40
Décarboner le portefeuille actions et obligations / 40
B. L'intégration des enjeux climat dans la politique d'investissement / 44
Exclusions liées au climat / 44
Place de l'analyse climat dans les décisions de gestion / 46
Investissement dans les obligations vertes / 48
C. Suivi de la performance environnementale des investissements / 49
Portefeuille actions et obligations d'entreprise / 49
Portefeuille obligations souveraines / 52
Portefeuille immobilier / 55
Évaluation carbone des actifs forestiers / 56
D. Vers une mesure de l'impact financier du risque de transition / 57

4. ORIENTER NOS CLIENTS VERS DES SOLUTIONS D'ÉPARGNE DURABLE / **58**
A. Offre des produits d'épargne axés sur l'ESG et le climat / 58
B. Sensibiliser les assurés / 61

PERSPECTIVES / **62**
ANNEXES / **63**
Tableau de correspondance avec les exigences de l'Article 29 / 63
Tableau de correspondance avec les exigences de la TCFD / 65
Glossaire / 65
Décomposition de la classification SFDR par classes d'actifs / 66
Initiatives soutenues par Groupama avant 2021 / 66
Quelles sont les sources de données ? / 66

PRÉAMBULE

2021, UNE ANNÉE DE FORTE REPRISE POUR L'ÉCONOMIE

En dépit des aléas liés au contexte de la crise sanitaire, l'année 2021 a été marquée par un rebond vigoureux de l'économie. Les grandes économies ont renoué avec des taux de croissance élevés. Cette croissance, proche de 6% au niveau mondial, témoigne de la reprise de la demande après une année de contraction brutale de la consommation. Dans un environnement profondément chahuté, le groupe Groupama a affiché une belle solidité.

L'année 2022 se voit ébranlée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Nous sommes préoccupés par ses conséquences dramatiques sur les populations civiles et sur la sécurité alimentaire mondiale. Nous sommes également attentifs à ses impacts macroéconomiques, notamment l'accélération de l'inflation. L'environnement incertain dans lequel nous évoluons nous pousse à réaffirmer nos orientations et nos convictions d'entreprise responsable au travers de notre stratégie RSE pour la période 2022-2024 et notamment de nos orientations stratégiques en matière de climat au niveau du Groupe.

Chez Groupama, nous rendons l'assurance plus accessible pour permettre au plus grand nombre de construire leur vie en confiance, de se projeter et de réaliser leurs projets tout en nous adaptant aux comportements de nos clients. En effet, nos clients, et particulièrement les jeunes générations, souhaitent intégrer l'impact de leurs décisions dans leur comportement de consommation.

GROUPAMA, FINANCEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En tant qu'investisseur institutionnel, acteur du financement de l'économie, nous développons depuis de nombreuses années une politique d'investissement qui prend en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cette année nous avons accéléré nos actions en faveur du climat en prenant des objectifs bas carbone sur nos actifs. Nous orientons ainsi nos investissements de long terme vers des produits de durabilité. Au sein de nos produits d'épargne, nous proposons également davantage d'unités de compte vertes et durables à nos clients.

GROUPAMA, ACTEUR DE LA PRÉVENTION ET DE LA RÉSILIENCE

Grâce à notre connaissance de la chronique longue des événements naturels et notre expérience en matière d'évaluation et de gestion de ceux-ci, nous participons également au déploiement d'outils de prévention. Nous veillons à la résilience des actifs qui nous sont confiés, en optimisant les risques et les opportunités, et notamment ceux liés à l'impact du réchauffement climatique sur leur valeur.

Avec notre modèle mutualiste unique, nous sommes particulièrement bien positionnés pour répondre à cette transformation. Ce sont bien nos 31 000 collaborateurs qui sont à l'œuvre pour nous permettre d'inventer avec nos partenaires et nos clients de nouvelles façons de rendre l'assurance plus accessible. Je souhaite exprimer toute notre confiance dans nos orientations stratégiques et dans la capacité à les mettre en œuvre dans les années à venir. Groupama entend être, avec l'appui de ses sociétaires, élus et collaborateurs, un moteur au service d'une économie solidaire, durable et inclusive.

CYRIL ROUX
Directeur Financier Groupe - Directeur Général Adjoint

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE OÙ RÉSILIENCE, GESTION DES RISQUES ET PRÉVENTION SONT AU CŒUR DE LA PERFORMANCE

> APERÇU DE GROUPAMA EN FRANCE ET HORS DE FRANCE

> GROUPAMA EN QUELQUES CHIFFRES[1]

Un groupe mutualiste principalement présent en France pour 6,5 millions de clients et de sociétaires...

31 000
collaborateurs dans le monde

12 millions
de sociétaires et clients

30 000
élus

EN FRANCE

1er Assureur du monde agricole

2ème Assureur en santé individuelle

3ème Assureur habitation

4ème Assureur automobile

5ème Assureur en prévoyance individuelle

... mais aussi à l'international sur 3 marchés principaux (Italie, Hongrie, Roumanie) et dans 10 pays à l'international (Turquie, Grèce, Bulgarie, Slovaquie, Croatie, Tunisie, Chine)

3 marchés principaux

ITALIE
Groupama Assicurazioni
10ème
Assureur Non Vie
1,2 Mds€
de chiffre d'affaires

HONGRIE*
Groupama Biztosító
4ème
Assureur Non Vie
394 M€
de chiffre d'affaires

ROUMANIE
Groupama Asigurari
5ème
Assureur Non Vie
331 M€
de chiffre d'affaires

*Comprenant la Croatie et la Slovaquie

16% de notre chiffre d'affaires est réalisé hors de France

[1] *Au 31 décembre 2021*

> UN GROUPE MUTUALISTE

Depuis sa création en 1900, Groupama est un **assureur mutualiste,** qui porte sans discontinuité **des valeurs d'engagement et de solidarité.** En France nos sociétaires participent démocratiquement à la vie institutionnelle de Groupama en élisant leurs 30 000 représentants dans les instances de contrôle et de décision du Groupe. C'est ce modèle sans actionnaire et très proche du terrain qui fait notre force depuis plus d'un siècle. Il assure la **proximité** au travers de 2700 caisses locales et 13 caisses régionales, la **solidarité** par des mécanismes de partage de risque et d'entraide mutuelle et la **responsabilité** par le suivi des performances économiques autant qu'extra-financières.

Le mutualisme, une réponse aux enjeux de demain ?

La crise du Covid-19 a bousculé les repères et certitudes et montré de nouveau que, dans un monde en évolution, des valeurs fortes et stables sont nécessaires pour faire face aux grands défis sanitaires, comme ceux du changement climatique, de la révolution numérique, et du vieillissement qui portent autant de risques que d'opportunités.

Le mouvement mutualiste est né du besoin de protection des individus face aux aléas de la vie. Il a su se réinventer et évoluer pour s'adapter aux évolutions de la société en fortifiant les solidarités mises en œuvre pour les millions d'hommes et femmes qui le composent aujourd'hui. Le modèle même des assureurs mutualistes, sans actionnaires à rémunérer, permet de consacrer toutes les ressources au service du client/sociétaire.

Par ailleurs, à l'image de l'ensemble des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), les mutuelles sont profondément ancrées dans les territoires, ont une histoire régionale forte et maintiennent naturellement leurs emplois en France.

Malgré son histoire déjà longue, le mutualisme est un modèle d'avenir. Même si 85% des 18-35 ans sondés disent mal le connaître et se tournent plus que leurs aînés vers l'engagement individuel, ils sont très nombreux (70%) à lui faire confiance et à reconnaître ses valeurs humaines et encore plus (84%) à le trouver utile à la société[2].

L'accroissement des enjeux extra-financiers dans les entreprises et des attentes sociales dans les domaines qu'ils recouvrent ne fait que conforter la place et les perspectives du mutualisme en tant que modèle économique.

> UN GROUPE TRÈS DIVERSIFIÉ

Le présent rapport concerne l'intégralité des entités du Groupe et les caisses régionales pour 100 % de leurs activités.

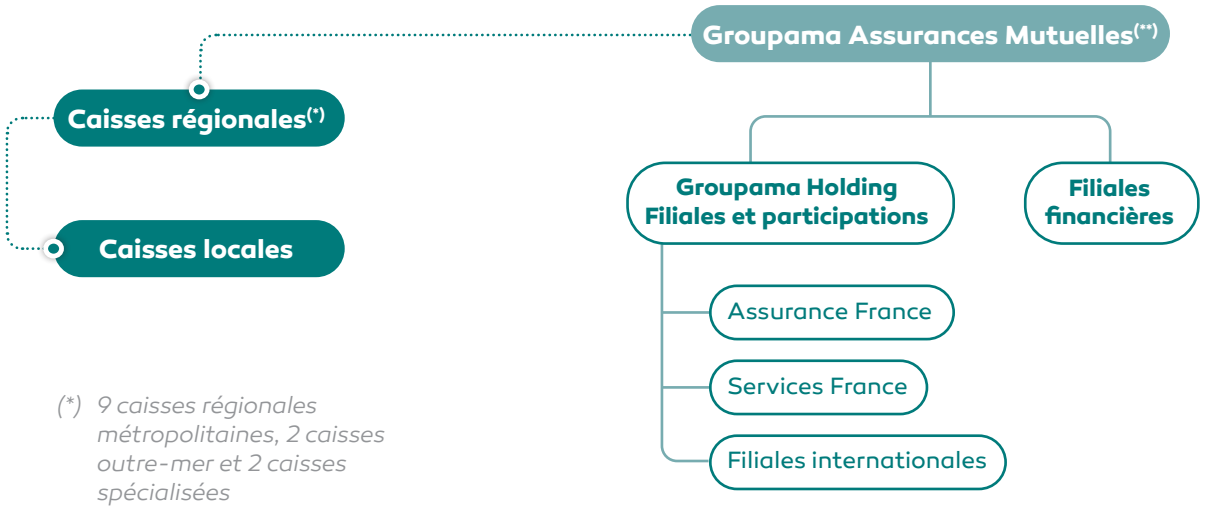

(*) 9 caisses régionales métropolitaines, 2 caisses outre-mer et 2 caisses spécialisées

..... Lien de réassurance

(**) en tant que réassureur des caisses régionales, via un traité en quote-part GMA porte environ 30% du portefeuille des caisses régionales

[2] *Etude menée par Groupama auprès Odoxa : perception du mutualisme par les jeunes générations*

Le Groupe Groupama opère dans trois secteurs principaux d'activités :

1. Assurance de biens et responsabilités : automobile, habitation, assurances agricoles, services, entreprises, professionnels & collectivités
2. Assurance de la personne : santé individuelle, prévoyance individuelle, épargne/retraite individuelle, assurances collectives
3. Services financiers : Asset management, immobilier, épargne salariale

Sur le marché français, le groupe s'appuie sur deux grandes marques en assurances, dont les positionnements sont bien différenciés et complémentaires :

- Groupama – la marque généraliste et de proximité en France
- Gan – le « Suivi Expert » Gan est l'expression synthétique et adaptée du positionnement de la marque Gan. Cette promesse matérialise l'engagement auprès des clients et se caractérise concrètement par 4 piliers fondamentaux : le conseil, la disponibilité et la réactivité des solutions adaptées, le suivi dans le temps, base d'une relation de confiance.

À l'international, c'est la marque Groupama qui est exclusivement représentée via les filiales.

GROUPAMA, NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

ASSUREUR MUTUALISTE DES TERRITOIRES, DANS UNE DYNAMIQUE D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET DURABLE DES SOCIÉTAIRES ET CLIENTS

NOS RESSOURCES

HUMAINES
31 000 collaborateurs
30 000 élus représentants les sociétaires

FINANCIÈRES
Primes : **15,5 Md€**
Placements d'assurance : **91,7 Md€**
Fonds propres : **10,7 Md€**
Certificats mutualistes : **638 M€**
Taille du bilan : **104,5 Md€**

ORGANISATIONNELLES ET INTELLECTUELLES
• Organisation mutualiste à 3 niveaux, fondée sur le sociétariat électif et le système de réassurance interne :
2700 caisses locales
13 caisses régionales et spécialisées
1 caisse nationale de réassurance, Groupama Assurances Mutuelles, organisme professionnel agricole

• Expertises (ex. modèles actuariels), savoir-faire (120 métiers différents)

• Partenariats économiques, académiques et institutionnels dans toutes les régions

• Entreprises et réseaux en « phygital » :
2 marques complémentaires
40 entreprises (caisses régionales, caisse nationale et filiales spécialisées par métier ou de distribution)
3000 agences Groupama et Gan ; distribution multi-canal complète
Centres de décision en région, SI et centres d'appels répartis en France
À l'international, dans 10 pays : réseaux salariés, agents, courtiers

>> **un maillage territorial dense, des communautés d'entraide humaines, proches et solidaires, au plus près des besoins des sociétaires et des clients**

Données disponibles au 31/12/2021

NOTRE CRÉATION DE VALEUR(S)

HUMAINES
1,5 Md€ versé en salaires et charges
9 sur 10 : salariés formés chaque année
81% de taux d'engagement (Baromètre 2021)

FINANCIÈRES
Résultat net positif : **493 M€**
Résultat opérationnel positif : **461 M€**
Ratio combiné non-vie : **98,3%**
Notation financière : **A**, pers. positive (2021)
Ratio de solvabilité : **271%** (avec mesure transitoire)

SOCIALES ET SOCIÉTALES
• Protection du plus grand nombre
11,5 M d'assurés (sociétaires et clients)
11,3 Md€ de prestations versées
+ de 10 000 missions de prévention

• France :
1er assureur de l'agriculture (un exploitant sur 2) et des communes (18 700)
2ème assureur santé individuelle
3ème en habitation (3,5 M de logements)
4ème en auto (3,9 M de véhicules)

• Contribution aux territoires :
25 000 emplois France
40 M€ Contribution économique territoriale
11 M€ mécénat en 2020 (dont actions Covid)

• International : parmi les **10 premiers** en Italie, Hongrie, Roumanie, Chine, Turquie

ENVIRONNEMENTALES
91 Md€ gérés en Investissement Responsable (critères ESG, encours GAM)
1,040 Md€ en green bonds (filiales France)
10,4 Mt de CO^2 stockés dans **21 570 ha** de forêts gérées durablement

> LES ACTIFS FINANCIERS DU GROUPE GROUPAMA

Au 31 décembre 2021, le montant total des actifs sous gestion du Groupe Groupama s'élevait à 76,8 milliards d'euros en valeur de marché :

Structure d'actifs du Groupe Groupama au 31/12/2021

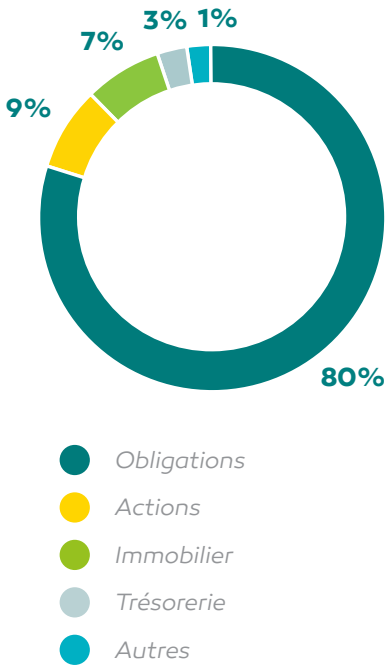

Ventilation des obligations par émetteur au 31/12/2021

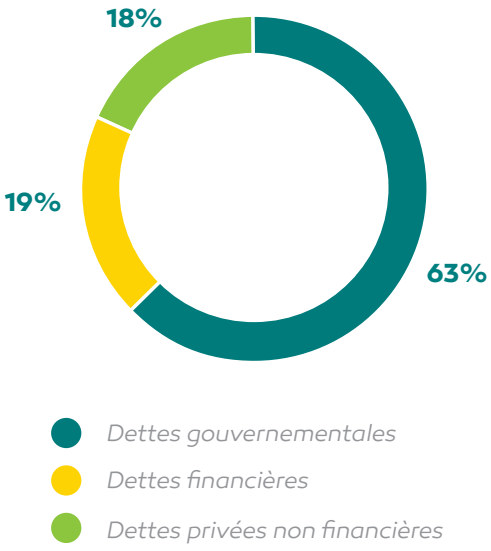

En intégrant les unités de compte la répartition des actifs est la suivante :

Répartition des actifs du Groupe Groupama au 31/12/2021

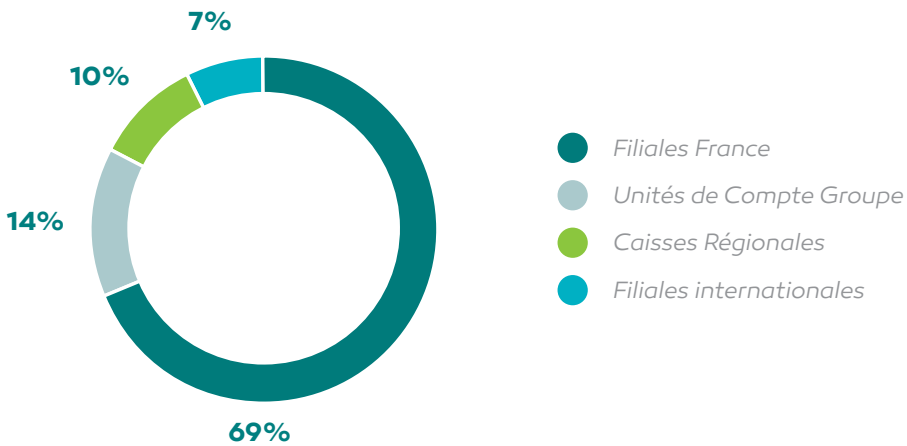

ORGANISATION DE LA GESTION D'ACTIFS (DÉLÉGATION FINANCIÈRE)

Les actifs de Groupama sont gérés essentiellement par les filiales Groupama Asset Management et Groupama Immobilier :

Répartition de la gestion d'actifs (76,8 Mds €)

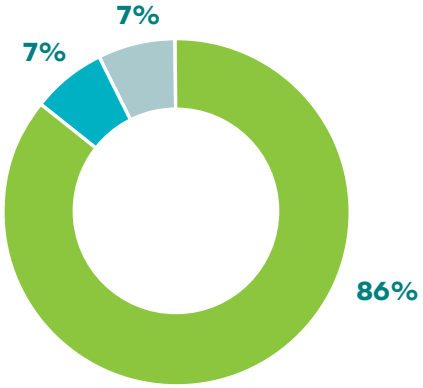

- *Groupama Asset Management*
- *Groupama Immobilier*
- *Autres*

Groupama s'est dotée en 2018 d'une **raison d'être** :

> **Nous sommes là pour permettre au plus grand nombre de construire leur vie en confiance. Pour cela, nous sommes fondés sur des communautés d'entraide humaines, proches et responsables.**

> LA STRATÉGIE RSE DE GROUPAMA

Cette raison d'être s'inscrit dans la durée et fonde notre stratégie RSE. Elle est partagée avec les élus et les collaborateurs et constitue une dynamique collective, qui fédère et qui motive.

Groupama développe ainsi un modèle inclusif, avec une volonté de construire, d'entreprendre, pour apporter à tous les acteurs responsables des solutions performantes, durables, conformément à l'esprit d'origine de la mutuelle fondée par des agriculteurs–entrepreneurs. Il s'agit d'une mobilisation citoyenne autour de la volonté d'entreprendre pour faire face aux aléas et créer de la confiance.

Les enjeux ESG (Environnement, Social et Gouvernance) et Climat prioritaires pour Groupama figurent dans sa Déclaration de Performance Extra Financière (DPEF), incluse dans le Document d'Enregistrement Universel :

- Enjeux sociaux, vis-à-vis des salariés du Groupe : employabilité, « bien travailler ensemble », diversité et parité, respect ;
- Enjeux sociétaux, vis-à-vis des sociétaires et clients : « bon conseil », satisfaction client, couverture des besoins de protection dont la prévention, protection des données, achats responsables, investissements socialement responsables ;
- Enjeux environnementaux et climat dans les investissements et dans les offres (produits et services) et la politique de souscription.
  Figurent également dans la DPEF les actions en faveur de la réduction de l'empreinte écologique de l'organisation de Groupama.

L'enjeu environnemental devient de plus en plus fort, notamment sous l'effet du changement climatique ; atténuation et adaptation au changement climatique, le Groupe prend pleinement en compte ces aspects dans ses politiques.

Les aléas climatiques sont décisifs pour le risque assurantiel : tempêtes, augmentation de la chaleur, sécheresse, précipitations ou submersion marine ; les risques de tempête et risques climatiques sur récolte sont intégrés au dispositif « Risques Majeurs » du groupe.

La fonction « investissement financier », en tant que ressource génératrice d'impacts financiers et sociétaux, est un contributeur essentiel à la création de valeur du Groupe Groupama.

LA STRATÉGIE RSE POUR LES ANNÉES 2022-2024

Le cadre RSE du Groupe s'articule autour de 3 axes et 2 socles pour constituer une stratégie spécifique et différenciante.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Nous sommes là pour permettre au plus grand nombre de construire leur vie en confiance. Pour cela, nous sommes fondés sur des communautés d'entraide humaines, proches et responsables

C'est pourquoi chez Groupama, nous développons :

01 Une stratégie qui nous ressemble et s'appuie sur nos forces

02 Une stratégie qui nous différencie

03 Une stratégie qui nous permet de décider d'actions communautaires RSE au service d'une croissance pérenne

1. Une relation client humaine, proactive et responsable
2. Des solutions de protection répondant à l'évolution de l'environnement et des modes de vie
3. Une contribution active au développement durable de la vie locale

Nous déployons une politique d'épargne et de placements durables claire, publique et commune à l'ensemble du Groupe

Nous sommes un groupe engagé où chacun agit avec fierté en cohérence avec nos valeurs

... en nous inscrivant dans un modèle économique de croissance pérenne

Fruit de travaux réalisés en 2021 dans le cadre du plan stratégique du groupe pour la période 2022-2024, la stratégie RSE a mobilisé un grand nombre de collaborateurs, d'élus et de parties prenantes. Au travers de plus de 120 entretiens et de nombreuses séances de partage et de construction, ces travaux ont permis de constater un alignement des priorités entre les parties prenantes externes et internes.

Le schéma général de la stratégie RSE pour les années 2022-2024 a été validé par le Conseil d'Administration de Groupama Assurances Mutuelles le 16 décembre 2021.

S'appuyant sur la raison d'être et les forces de Groupama, et s'inscrivant dans un modèle économique de croissance pérenne, la stratégie RSE énonce cinq engagements :

1. Une relation client humaine, attentive et responsable
2. Des solutions de protection répondant à l'évolution de l'environnement et des modes de vie
3. Une contribution active au développement durable de la vie locale
4. Une politique d'épargne et de placements durables claire, publique et commune à l'ensemble du groupe
5. Un groupe engagé où chacun agit avec fierté en cohérence avec nos valeurs (réduction de l'empreinte carbone, management responsable, approche RSE « native »)

La gouvernance RSE sera renforcée à partir de 2022 : le pilotage des actions et indicateurs RSE s'appuiera sur le pilotage existant du projet stratégique du groupe, avec un suivi des présidents et des membres du Comité Exécutif Groupe.

La politique de placement durable, qui se doit d'être « claire, publique et commune à l'ensemble du groupe », est l'objet du présent rapport.

PANORAMA DE NOTRE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Vue d'ensemble du portefeuille :
Indicateurs clés d'investissement[3]

Une démarche ESG engagée

87%
Part des actifs gérés avec des **filtres ESG** au niveau du Groupe

48%
Part du **patrimoine immobilier labelisé** (en surface)

83,6%
Part des assemblées générales **des entreprises investies** dans lesquelles **au moins une résolution a été rejetée**

Piloter notre exposition aux risques et opportunités liés au changement climatique

2,8°c
Température estimée sur notre portefeuille actions et obligations d'entreprises (SB2A)

39%
Part des **dialogues** avec les entreprises ayant abordé les enjeux liés au climat

171 teqCO_2 / M€ CA
Intensité carbone (scope 1 et 2) sur le portefeuille actions et obligations d'entreprise (Groupe)

28%
Des entreprises du portefeuille global sont exposées aux **risques physiques**

34%
Des entreprises du portefeuille global sont exposées aux **risques de transition**

13,9 kgeqCO_2/m2
Intensité carbone moyenne sur les bureaux suivi par Deepki[4]

Mesurer notre empreinte biodiversité

-0,16 km².MSA/M€ CA
Intensité monétaire de biodiversité du portefeuille actions

76%
Utilisation des terres

14%
Pollution de l'air

3%
Pollution de l'eau

7%
Réchauffement climatique

Décomposition de l'empreinte biodiversité CBF du portefeuille global entreprise par pression

[3] Tous les indicateurs ci-dessus sont détaillés au sein du rapport

[4] Deepki : start-up qui permet de consolider les données énergétiques et eau des immeubles

> NOS ENGAGEMENTS CLIMAT

À fin 2018, Groupama avait pris publiquement l'engagement d'investir 1Md€ entre 2019 et 2021 en faveur de la transition énergétique. L'objectif a été atteint avant fin 2021 en investissant un peu plus de la moitié en obligations vertes et le reste dans les actifs immobiliers (travaux de rénovation et/ou construction, acquisitions d'actifs certifiés) et infrastructures énergétiques.

Objectifs

1 Mds

Entre 2019 et 2021

D'investissements directs supplémentaires en faveur du financement de la transition vers une économie moins carbonée

Taux d'atteinte

À fin 2021

100 %

En 2021, Groupama s'est engagé sur de nouveaux objectifs chiffrés permettant de contribuer aux objectifs de l'Accord de Paris, à la fois sur la réduction des émissions générées par ses financements et sur la contribution positive à la transition bas carbone.

Nouveaux objectifs

1,2 Mds

Entre 2022 et 2024

d'investissements durables supplémentaires sur l'infrastructure, l'immobilier, les obligations vertes

-50%

Entre 2021 et 2030

de l'intensité carbone (tCOeq/M€ de chiffre d'affaires) scope 1 et 2 des portefeuilles actions et obligations d'entreprises (périmètre Groupe), sur une trajectoire d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris

Pour atteindre nos objectifs, nous avons travaillé à la définition d'une cartographie des investissements durables, sur le pilier E et S et par classe d'actifs. Cette classification a pour objectif de guider les investisseurs chez Groupama vers les activités ayant une contribution ESG positive. Les entreprises qui se sont notamment engagées à lutter contre le changement climatique, où offrent une énergie propre et abordable correspondent à cette définition.

Cartographie des investissements durables

	Environnement	Social
Actions	Participations stratégiques alignées avec la Taxonomie verte européenne	Relève d'une analyse spécifique
Obligations privées	Green Bonds alignés avec les Green Bond Principles ou les European Green Bond Standard validés par la méthodologie GAM	Social bonds alignés avec les Social Bonds Principles validés par la méthodologie GAM
Obligations souveraines	Green Bonds alignés avec les Green Bond Principles	Social bonds alignés avec les Social Bonds Principles
Private Equity	Actifs à caractère environnemental appartenant à un fond article 9	Actifs à caractère social appartenant à un fond article 9
Infrastructures	Infrastructures à caractère environnemental liées aux activités éligibles à la taxonomie (sans critère technique)	Relève d'une analyse spécifique
Immobilier	• Labélisation bas carbone • Projets alignés avec la taxonomie européenne	Relève d'une analyse spécifique
Fonds immobilier	Actifs immobiliers appartenant à des fonds article 9	Relève d'une analyse spécifique

Engagements sur les énergies fossiles

Groupama s'est également engagé à une sortie définitive du charbon thermique au plus tard en 2030 pour les pays de l'Union Européenne et de l'OCDE et au plus tard en 2040 pour le reste du monde.

Concernant les énergies fossiles non conventionnelles, Groupama renforce sa politique en s'engageant à ne plus financer tout investissement en direct dans les entreprises concourant au développement de nouveaux projets pétroliers et gaziers non conventionnels, en accord avec les préconisations des scénarios de l'AIE (Voir partie 3.b Exclusions liées au climat).

1 - L'ENGAGEMENT DE L'ASSUREUR

A. LA GOUVERNANCE ESG-CLIMAT DE GROUPAMA AU SERVICE DE L'AMBITION STRATÉGIQUE

La mise en œuvre opérationnelle de la stratégie d'investissement durable est définie dans le cadre de la stratégie d'investissement globale approuvée par les Conseils d'administration des Entités.

En amont, afin de répondre à l'objectif de déployer une politique d'épargne et de placements durables claire, publique et commune à l'ensemble du Groupe, une gouvernance dédiée à l'investissement durable a été mise en œuvre afin de définir le niveau d'ambition globale, les données, outils et méthodologies à déployer et utiliser et permettre ainsi d'une part aux équipes d'investissement d'intégrer les problématiques ESG dans les prises de décisions et les processus opérationnels et d'autre part d'intégrer pleinement ces enjeux dans la gouvernance et les comités à la politique d'investissement et aux risques financiers dans leur ensemble.

La stratégie d'investissement durable Groupe, ses objectifs et sa mise en œuvre sont présentés une fois par an au Comité d'Éthique et durabilité du Groupe.

La mise en œuvre opérationnelle et effective des processus d'investissement durable des filiales France est du ressort de la Direction des Investissements Groupe, qui :

- veille à l'intégration des critères ESG dans la gestion d'actif quel que soit le mode de gestion de ces derniers ;
- propose les évolutions de la stratégie d'investissement durable ;
- présente le bilan de la stratégie d'investissement durable annuellement au comité financier de chacune des filiales, qui est en charge de fixer les orientations de la stratégie de placement de l'entité.

D'autre part, la DOFI :

- gère et enrichit sur les classes d'actifs non cotés un **référentiel de données ESG,** qui sera progressivement diffusé à l'ensemble des entités du Groupe
- calcule les **indicateurs réglementaires au niveau de Groupe**
- intègrera les indicateurs ESG aux reporting Groupe et fournira des reporting dédiés

La direction des risques Groupe contrôle a posteriori la bonne application des règles d'exclusion et de désengagement dans les portefeuilles d'actifs.

La politique d'engagement et de vote est déléguée à GAM dans le cadre de sa délégation de gestion. GAM est en charge de l'exercice des droits de vote aux assemblées générales dans le cadre d'une politique de vote prédéfinie, de l'engagement actionnarial et du dialogue avec les entreprises.

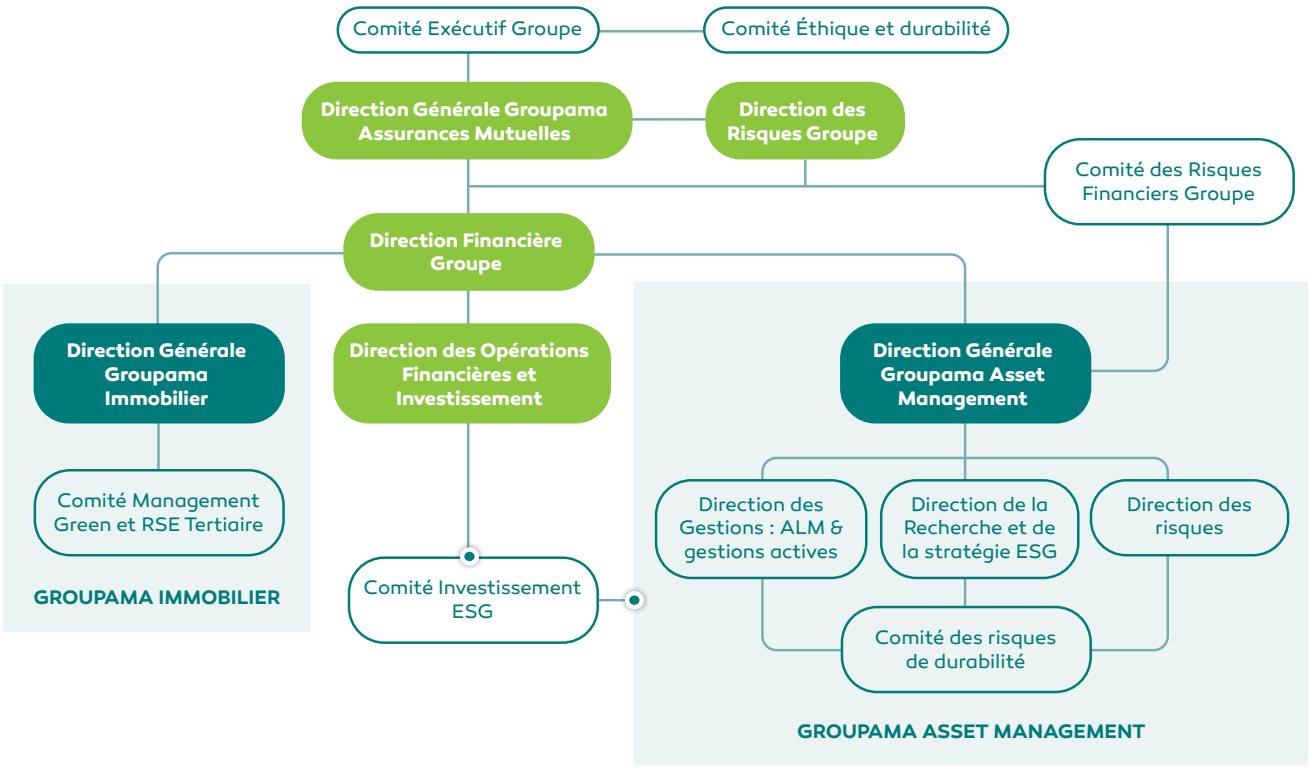

INTÉGRATION DE DURABILITÉ AU SEIN DE LA GOUVERNANCE

En tant qu'assureur responsable, la maîtrise des risques est au cœur de la stratégie et de la gouvernance de Groupama. Afin de maîtriser au mieux l'ensemble des risques auxquels il est exposé, le Groupe a mis en place un ensemble de mesures et de suivi des risques qui sont gérés au sein d'un dispositif global. Depuis 2014, le dispositif de gestion des risques s'appuie également sur le processus ORSA (Own Risk and Solvency Assessment), matérialisé par la rédaction d'un rapport annuel.

La gouvernance du dispositif de suivi des risques est assurée au niveau Groupe par plusieurs instances avec notamment :

- **Le Comité des Risques Groupe**, composé des membres du Comité Exécutif Groupe complété du Responsable de la fonction-clé Gestion des Risques
- **Les comités des risques par famille de risques** (assurances, financiers, opérationnels et conformité)

Les fonctions Risques, Contrôle Permanent et Conformité Groupe ont pour mission d'assurer la conformité de l'ensemble des entités du Groupe aux exigences du Pilier 2 de Solvabilité II ainsi qu'à celles de la Direction Générale en termes de dispositifs de contrôle interne, conformité et gestion des risques.

La Direction des Risques Groupe intervient donc notamment sur les risques financiers, d'assurance et liés à la solvabilité du Groupe. Dans ce cadre :

- elle établit une cartographie des risques où les risques liés au changement climatique occupent une large part (risque climatique sur récoltes, risque de catastrophes naturelles, risque tempête, risque d'accumulation sur une zone géographique particulière...)
- elle définit un ensemble de stress tests financiers et assurantiels notamment climatiques (basés par exemple sur la survenance sur une période infra-annuelle d'évènements climatiques récents) dont l'objectif est de simuler les impacts sur la solvabilité du Groupe.

Chacun de ces risques est documenté, quantifié et examiné dans le comité spécialisé sur les risques d'assurance puis synthétisé pour examen en Comité des Risques Groupe et en Comité d'Audit et des Risques.

Plus particulièrement, concernant le suivi des risques de durabilité sur les actifs, la Direction des Risques s'appuie sur les reporting et conclusions des Comités :

- Risques de durabilité (Groupama AM)
- Management green et RSE tertiaire (Groupama Immobilier)
- Investissement ESG (Direction des Opérations Financières et Investissement)

Un tableau de bord de synthèse est examiné en comité spécialisé sur les risques financiers. Ce tableau de bord met en évidence la trajectoire des expositions de Groupama au regard des indicateurs retenus (Intensité carbone, part verte, score ND-Gain ...).

Il est communiqué au CEG / Comité Ethique et Durabilité puis validé par le Comité d'Audit et des Risques annuellement.

PILOTAGE DE LA GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS ET INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG

Au sein de Groupama, 28 ressources (ETP) sont dédiées à la prise en compte des critères ESG et à l'intégration des sujets de RSE au niveau du Groupe.

Actifs cotés - Groupama Asset Management

La gestion des actifs cotés est déléguée en très grande majorité à Groupama Asset Management. Le Groupe a mis en place un dispositif précis de suivi des investissements et de la gestion financière confiée à Groupama Asset Management, avec un pilotage de la gestion des risques et de la stratégie ESG Climat **à travers un Comité ESG.** Le Comité ESG est une instance dans laquelle la **stratégie ESG Climat appliquée sur les actifs de toutes les filiales de Groupama** est définie et suivie par Groupama Asset Management et la Direction des Opérations Financières et des Investissements.

Un outil de pilotage spécifique a été créé pour permettre au Comité ESG de suivre l'implémentation de la stratégie ESG Climat et l'atteinte des objectifs : **le Tableau de Bord ESG,** base d'échanges entre les gérants et analystes de Groupama Asset Management et la Direction des Opérations Financières et des Investissements de Groupama.

Au sein de Groupama Asset Management, l'implémentation de la stratégie ESG est mise en œuvre de façon transversale sur l'ensemble des gestions. La stratégie ESG spécifique aux actifs gérés pour le compte du Groupe fait l'objet d'un dispositif de suivi, intégré au dispositif gestion des risques de Groupama Asset Management. Ce suivi est intégré au **Comité des Risques de Durabilité de Groupama Asset Management, présidé par le Directeur des Risques.**

Actifs confiés Groupama Immobilier

La gestion des actifs immobiliers est déléguée à Groupama Immobilier, rattaché au Directeur Financier Groupe, et la stratégie d'investissement immobilier est définie et pilotée avec **Groupama Immobilier par la Direction des Opérations Financières et des Investissements** également sous la responsabilité du Directeur Financier Groupe.

Au sein de Groupama Immobilier, le Comité de Management Green & RSE tertiaire pilote la stratégie ESG Climat et se tient de façon bimensuelle, en réunissant les fonctions suivantes :

- Asset Management
- Property Management
- Développement Durable & Innovation
- Service Achats
- **Contrôle et Audit**

L'objectif de ce comité est de centraliser les projets et les actions environnementales du patrimoine tertiaire ainsi que leur suivi, de façon concrète et opérationnelle.

Actifs non cotés – Direction des Opérations Financières et des Investissements

La gestion des actifs non cotés autre qu'immobiliers et forêts est **sous la responsabilité directe de la Direction des Opérations Financières et des Investissements.** À terme, la majorité des actifs non cotés de Groupama seront regroupés dans deux sociétés : Groupama Private Equity Investissements et Groupama Infrastructures Investissement, chacune comprenant un Comité Stratégique, composé des associés de chacune des sociétés. Le Comité Stratégique exerce une mission de contrôle à l'égard des dirigeants sociaux des sociétés.

INTÉGRATION DES RISQUES DE DURABILITÉ DANS LES POLITIQUES DE RÉMUNÉRATION

Depuis le 1er janvier 2020, la politique de rémunération de GMA intègre des critères qualitatifs pour la rémunération variable individuelle des réseaux salariés de Conseillers en Gestion de Patrimoine (CGP) et les Conseillers Financiers (FI). Un pourcentage de rémunération variable est ainsi versé lorsque ces derniers respectent un taux minimum de « Gestion Préconisée » dans le cadre de la commercialisation des contrats d'assurance vie en Unités de Compte auprès de la clientèle.

En 2021, Groupama Gan Vie a pris en considération la notion de durabilité dans les profils de « Gestion Préconisée ». Un indicateur dédié a été créé en vue de piloter ce sujet. En lien avec les exigences réglementaires, les travaux d'intégration des risques de durabilité au sein des politiques de rémunération seront poursuivis.

B. LA DYNAMIQUE : INSCRIRE NOTRE DÉMARCHE DANS LE LONG TERME

Les assureurs sont directement confrontés aux impacts du changement climatique.

En charge de l'indemnisation des dommages consécutifs aux aléas naturels, ils disposent de précieux renseignements sur l'évolution des phénomènes en temps réel. Les assureurs sont également receveurs de retours d'expériences, acquis sur le terrain et à l'écoute des populations sinistrées. Acteurs de la **protection et de la prévention,** les assureurs sont les témoins des défaillances de l'adaptation des territoires, qui subissent les conséquences des catastrophes naturelles. La prise en compte des risques sur **le long terme, la prévention et l'adaptation sont essentiels pour améliorer la résilience** à la fois des territoires, mais aussi des activités des assureurs.

Climate Lab : une cellule dédiée au climat en développement

Conscient de ces enjeux, le Groupe Groupama a engagé dès 2020 une démarche d'adaptation au changement climatique, fondée sur les expériences terrains. Face à la montée des inondations, le Groupe a lancé un chantier qui visait à comprendre les zones de souscription nécessitant plus de contrôles.

Cette démarche a été amplifiée et étendue à l'ensemble des métiers en 2021 : **le Groupe a constitué le Climate Lab.** Celui-ci vise à coordonner et accélérer les travaux d'adaptation au changement climatique, et lancer les plans d'actions nécessaires. Le Lab est composé d'une **équipe resserrée d'experts** et s'appuie sur un large réseau, avec chacune des directions Métiers et entités du Groupe et en faisant le lien avec les fonctions Risques, Finance et Actuariat. Cette démarche concerne l'ensemble du Groupe, à savoir les Caisses régionales (métropolitaines et outre-mer), Gan Assurances et les filiales à l'international.

Le Climate Lab a une **réelle démarche prospective** dont le but est d'intégrer toute la production scientifique sur le sujet afin de l'inclure dans les projections, poser des diagnostics et trouver des solutions adaptées. Grâce à cette connaissance diffuse, les différents métiers peuvent voir comment porter la **prévention, la protection, l'indemnisation** et les évolutions à mettre en place pour répondre aux défis posés : c'est une approche très pragmatique.

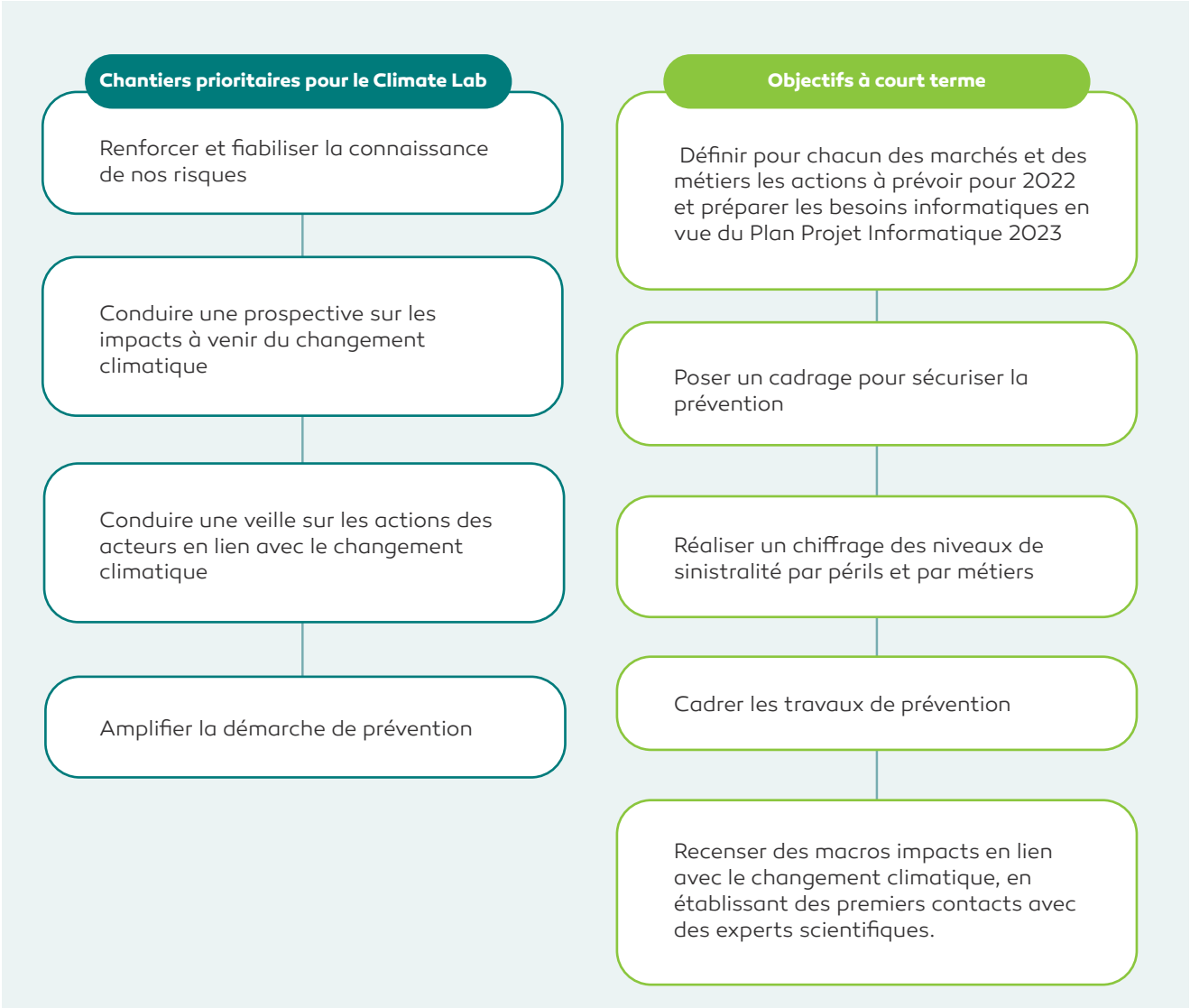

Dans cette même **logique dynamique** et **d'amélioration continue**, tous les chantiers que nous menons au sein du Groupe pour prendre en compte le changement climatique, au niveau de nos produits assurantiels, mais aussi de notre activité et de nos investissements sont vus sous ce même prisme pragmatique. Ils seront revus annuellement pour répondre aux mieux aux enjeux et être plus ambitieux au fur et à mesure que nous évoluons en connaissance.

C. LA CRÉDIBILITÉ

La finance responsable est en plein développement, portée par la demande des investisseurs, mais également renforcée par de nombreux acteurs de marché.

Cette transition se fait par conviction mais également sous la demande grandissante des clients, des régulateurs et des ONG. Pour accélérer ce mouvement face à l'urgence climatique, **les acteurs de la place financière doivent se mobiliser ensemble.** La **crédibilité d'un acteur ancré comme Groupama passe par son engagement actif aux travaux de place.**

Groupama et ses filiales participent à des nombreux **groupes de travail, actions de place et initiatives concrètes :**

ENTITÉS	INITIATIVES	RÔLES
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES	**Association des Assureurs Mutualistes**	Présidence de l'Association (Thierry Martel, Directeur Général de Groupama) Participation au Groupe de Travail Finance Climat
	France Assureurs (FA)	Participations aux GT dédiés de France Assureurs (GT ESG Climat, Développement Durable, normalisations extra financière, risques climatiques) Engagement sur le Pétrole & Gas non conventionnel en 2022
	ACPR	Participation au Groupe de Travail Risque Climatique
	NEC Initiative	Signataire de la NEC Initative, Plateforme collaborative pour la finance durable : *https://nec-initiative.org/*
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	**Principles for Responsible Investment (PRI)**	Signataire depuis 2006 Assessment A+ en 2020
	EuroSIF	En qualité de membre du Forum pour l'Investissement Responsable, Groupama AM contribue activement aux travaux de convergence européenne sur l'ISR. EUROSIF est l'organisme de promotion de la finance durable au niveau européen
	Finance for Tomorrow	Membre Participation à différents groupes de travail : transition juste, biodiversité, impact
	Forum pour l'Investissement Responsable	Membre du Forum pour l'Investissement Responsable et participation à différents groupes de travail Adhésion de Groupama Asset Management au Say on Climate du SBF 120 Participation à la Commission Grand Public
	EFRAG	Membre de la Project Task force European Sustainability Reporting Standards depuis septembre 2020 (saison 1) et juin 2021 (Saison 2) pour travailler à la normalisation des données durables
	Association Française de la Gestion (AFG)	Présidence du Comité Investissement Implication sur différentes thématiques telles que les labels, la réglementation ou l'impact
	Société Française des Analystes Financiers (SFAF)	Groupama AM participe à la Commission extra-financière. Elle a activement contribué à la mise en place de formations sur la finance durable et anime régulièrement ces formations.
	ORSE	Contribution depuis 2022 aux travaux du Club Finance de l'ORSE et participation à l'édition de plusieurs guides relatifs à la promotion de l'ISR
GROUPAMA IMMOBILIER	**Association Circolab**	Membre fondateur de Circolab : association visant à repenser le système économique en système circulaire afin de préserver les ressources (réduction des ressources naturelles, optimisation des ressources, préservation des éco systèmes)
	IFPEB	Administrateur de l'IPFEB, Institut Français pour la Performance Energétique du Bâtiment
	Charte du Plan Bâtiment Durable	Signataire de la Charte de mobilisation des acteurs professionnels en faveur de la rénovation énergétique des copropriétés
	Biodiversity Impulsion group	Participation au lancement du programme de recherche sur l'empreinte biodiversité des projets immobiliers.
	Fondation Palladio	Mécène de la Fondation Palladio créée en 2008, sous l'égide de la Fondation de France, autour de l'enjeu de la construction des villes et des lieux de vie

2 - INTÉGRER LA DOUBLE MATÉRIALITÉ : ÉLARGIR NOTRE CRÉATION DE VALEUR

> **Le concept de double matérialité,** au cœur de la stratégie européenne pour orienter les financements vers la transition écologique, permet de prendre en compte l'ensemble des parties prenantes et vise à clarifier la prise en compte des aspects de durabilité dans les processus d'investissements. Le règlement entré en vigueur en mars 2021 « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) notamment oblige les investisseurs à fournir des informations en matière de durabilité sur l'ensemble de leurs investissements par produit financier.

Cette définition permet à la fois de traiter de :

- L'impact d'événements relatifs aux facteurs ESG sur la valeur des investissements
- L'impact des investissements sur les facteurs de durabilité. Ce sont les incidences positives et négatives en matière de durabilité, appelées Principal Adverse Impacts par le règlement

Cependant, **la réglementation nationale (L'article 29 de la loi Energie Climat),** va plus loin que la réglementation européenne en mettant notamment l'accent sur les risques relatifs au **changement climatique et à la biodiversité** et en apportant des précisions sur les modalités de publication des informations relatives à l'intégration des risques en matière de durabilité dans le processus de prise de décision en matière d'investissement.

Pour Groupama, la **gestion des risques en matière de durabilité** et la stratégie de **limitation des incidences négatives sur la durabilité** sont intrinsèquement liées. En tant qu'assureur et investisseur, le Groupe est triplement exposé aux risques de durabilité à la fois sur ses actifs, ses passifs et son modèle d'affaire. **Traditionnellement porté sur la première branche de la matérialité, Groupama entend intégrer davantage d'outils d'identification des incidences générées par son portefeuille global, afin de limiter les impacts négatifs et valoriser les impacts positifs.** A terme, l'objectif sera de mesurer l'impact des risques de durabilité sur la valeur de ses investissements.

Conformément aux exigences du règlement européen SFDR, Groupama classifie ses fonds :

22 % **des fonds sont des produits « article 8 »,** promouvant entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques

11 % **des fonds sont des produit « article 9 »,** ayant pour objectif l'investissement durable (i.e. l'investissement dans des activités économiques qui contribuent à un objectif environnemental ou social)

La décomposition des fonds est détaillée en Annexe par classe d'actifs.

> APPROCHE ESG SELON LES CLASSES D'ACTIFS

> Construire une référence commune : analyse des placements des entités selon des critères ESG communs à l'ensemble du Groupe

Un des **objectifs de la démarche RSE** de Groupama est le développement d'un cadre stratégique et d'une politique d'épargne et de placements durables **claire, publique et commune** à l'ensemble du Groupe. Pour se faire, Groupama a lancé un plan d'action pour 2022 comprenant la construction d'un **référentiel ESG commun** au niveau du Groupe.

Ce référentiel, tiré de la méthodologie de Groupama Asset Management, est enrichi chez les différentes classes d'actifs pour être diffusé à l'ensemble du Groupe via les canaux financiers traditionnels. L'objectif est **d'obtenir un questionnaire de due diligence ESG pour toutes les typologies de fonds** (Actifs côtés, Immobilier, Private Equity Corporate, infrastructure, loans corporate), couvrant des critères ESG communs. Ce chantier permet de maintenir une **cohérence forte d'analyse au niveau du Groupe.**

Ces questionnaires permettent d'obtenir un score pour chaque fonds étudié, mais n'ont pas de seuil discriminant. En revanche, deux critères sont bloquants pour tout investissement : la conformité des politiques énergies fossiles et armement avec celle du Groupe (soit celle de la société de gestion soit celle du prospectus du fonds). Les questionnaires sont destinés ultimement à être intégrés dans un questionnaire de due diligence complet intégrant le financier et l'extra financier avec une pondération spécifique pour les enjeux ESG.

APPROCHE ESG PAR CLASSE D'ACTIFS

Groupama exerce le pilotage des stratégies ESG Climat déclinées au sein des différentes classes d'actifs, via plusieurs entités :

Périmètre	Responsable	Classe d'actifs	Gestion des risques en matière de durabilité			Gestion des incidences négatives			
			Stratégie Environnementale		Autres stratégies ESG	Stratégie Environnementale			Autres stratégies ESG
			Analyse Climat	Exclusions sectorielles*		Analyse Climat	Exclusions sectorielles*	Financement de la transition énergétique	
Stratégie de placements des filiales France	Groupama Asset Management	Mandat actions et obligations cotées	X	X	X	X	X	X	X
		OPC dédiés	X	X	X	X	X	X	
	Groupama Assurances Mutuelles (DOFI)	Infrastructures (dette privée et equity)	X	X	X	X	X	X	X
		Private equity corporate		X	X		X		X
		Dette Privée corporate		X	X				X
	Groupama Immobilier	Immobilier	X		X	X			X
		Forêts	X		X	X			X
UC	Gestionnaires d'actifs / GGVIE	Toutes classes d'actifs/ allocation			X				X
				X	X				

A. NOTRE DÉMARCHE ESG ET LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE DURABILITÉ PAR CLASSE D'ACTIFS

> ACTIFS IMMOBILIERS ET FORESTIERS

ACTIFS GÉRÉS PAR GROUPAMA IMMOBILIER

Répartition des actifs gérés par Groupama Immobilier
(en valeur d'expertise)

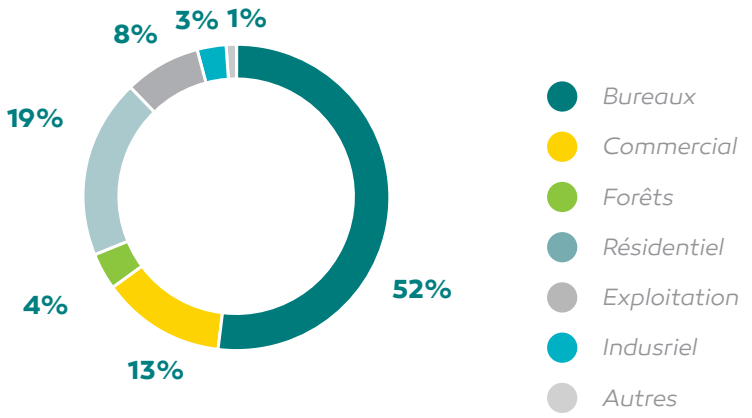

LE RÔLE DU SECTEUR DU BÂTIMENT DANS LA TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION NATIONALE

En France, le bâtiment (résidentiel et tertiaire) représente le premier secteur consommateur d'énergie finale, en totalisant 44% de la consommation. C'est également 19% des émissions nationales de gaz à effet de serre directes (scope 1) qui sont imputables à ce secteur, principalement liées au chauffage, un chiffre qui augmente à 27% si l'on considère les émissions liées à la production d'énergie consommée dans les bâtiments (scope 2).

La Stratégie Nationale Bas Carbone (2020) fixe d'ambitieux objectifs de réduction des émissions à moyen et long terme pour le secteur : de 49% en 2030 par rapport à 2015 et une décarbonation complète du secteur. Les émissions associées au secteur du bâtiment ont tendance à baisser mais à un rythme trop faible au vu des objectifs nationaux : entre 2015 et 2018, le budget carbone consommé surpassait encore de 16 % celui permis par la première trajectoire de la Stratégie nationale bas carbone.

DÉMARCHE RESPONSABLE DE GROUPAMA IMMOBILIER

Groupama Immobilier est engagé dans une démarche continue de progrès et d'innovation dont les objectifs visent à structurer et améliorer ses performances, dans le souci de préserver l'environnement et les ressources naturelles.

En tant **qu'investisseur responsable,** Groupama Immobilier applique un audit préalable de toute opportunité d'investissement, dans le cadre de due diligences qui portent sur l'actif lui-même ainsi que sur la société investie. En 2021, cette grille de due diligence a été transformée afin d'être plus rigoureuse. Une attention particulière est également portée sur la possibilité d'améliorer les performances environnementales des actifs, les méthodes de construction éco-responsable et les niveaux de certifications obtenus. Des **caractéristiques sociales** sont également considérées, telles que la proximité de l'immeuble avec les transports en commun, la capacité à recevoir des personnes à mobilité réduite ou l'usage du bâtiment (résidences seniors, crèches, écoles, etc.).

En tant que **gérant responsable de patrimoine,** Groupama Immobilier intègre une forte dimension environnementale dans sa stratégie : mesurer, réduire et réemployer sont les maîtres mots de la stratégie bas carbone sur l'ensemble du cycle de vie de ses bâtiments. Celle-ci prend en compte l'ensemble des matériaux utilisés et des procédés mis en œuvre pour la construction ou la rénovation ainsi que les consommations induites en phase d'exploitation.

Mesurer

Afin de mesurer l'empreinte carbone de ses activités, Groupama Immobilier est accompagné par Carbone 4, qui réalise depuis 2018 **le bilan carbone** (GHG Protocol) du patrimoine géré. Depuis 2016, Groupama Immobilier consolide les données énergétiques et eau des immeubles gérés grâce à la startup **Deepki**. Deepki exploite les données existantes des clients et permet d'obtenir une vision globale de la performance ESG des actifs, en restant dans une démarche Low-tech. La collecte de ces données permet la mise en conformité avec le décret tertiaire, via l'entrée des données énergétiques sur la plateforme OPERAT, sur laquelle la déclaration des consommations annuelles doit se faire avant le 30 septembre de chaque année.

Afin de piloter la qualité environnementale de ses actifs, Groupama Immobilier a construit **une « fiche environnementale »**, qui consolide la totalité des actions menées sur le patrimoine et les résultats obtenus : performance énergétique, scores ESG, locataires, indicateurs et suivi des consommations, et plans d'investissements environnementaux.

Réduire

Afin de garantir la bonne performance environnementale de son patrimoine, le Groupe s'est engagé dès 2015 dans un **plan ambitieux de rénovation** de son parc tertiaire avec un programme d'investissement de plus de 600M€ sur la période 2014-2025. Dans ce cadre, Groupama Immobilier entreprend notamment des analyses cycles de vie (ACV) sur ses actifs[5], pour consolider les émissions carbones générées pendant toute la durée de vie de l'immeuble (de la construction à l'utilisation). Cette méthode permet notamment de sélectionner des matériaux bas carbones et moins émissifs que les matériaux traditionnels.

En 2021, Groupama Immobilier a également lancé un **plan de campagne de certification de ses actifs par « BREEAM In Use »,** qui permet d'attester de la performance environnementale d'un bâtiment en exploitation. Cette démarche s'étendra jusqu'en 2024.

Dans une démarche de constante amélioration, Groupama a missionné un bureau d'étude pour améliorer les notes DPE en 2022.

Réemployer

Groupama Immobilier est un acteur engagé dans l'économie circulaire pour l'immobilier, notamment en tant que membre fondateur de l'association Circolab et dans la mobilisation de l'écosystème. En 2020, Groupama Immobilier a lancé le Booster du réemploi[6], d'abord intrapreunarial puis collectif, dont l'objectif est de favoriser le r**éemploi des matériaux dans la construction. Le Booster rencontre les différentes structures impliquées par le réemploi** (MOE, MOA, constructeurs, industriels, entreprises de construction...) et crée une communauté de partenaires opérationnels avec des engagements clairs.

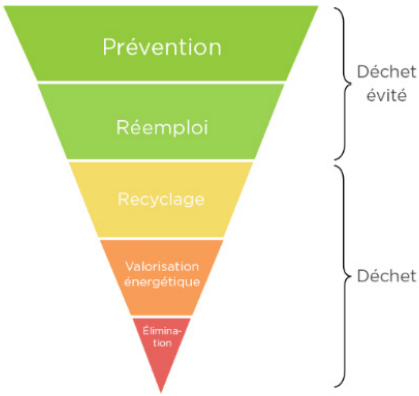

Le réemploi de matériaux permet une amélioration significative du bilan environnemental des bâtiments. Aujourd'hui l'offre de matériaux en réemploi est bien structurée mais la demande ne l'est pas assez. L'objectif de ce programme est de massifier la demande pour atteindre un effet seuil, qui permettrait de rendre la demande lisible, et collective. **Cette démarche a été primée en juin 2021** par le **Trophée de l'innovation de l'Association des Directeurs Immobiliers.**

Sur son patrimoine, Groupama Immobilier suit le traitement des déchets issus des travaux. Aujourd'hui, dans le secteur de l'immobilier, seul 1 % des 42 M tonnes de déchets annuels est réutilisé.

[5] Pour les opérations de restructuration supérieures à 3 millions d'euros

[6] Site du projet : https://boosterdureemploi.immo/

Sensibiliser

La gestion responsable du patrimoine passe aussi par la **sensibilisation des locataires aux bonnes pratiques.** Nous menons chaque année une campagne de sensibilisation avec les locataires pour entretenir le dialogue, connaître leurs besoins et améliorer nos pratiques. Nous avons systématisé la signature d'une **annexe environnementale** dans les baux, et nous organisons annuellement des comités verts, qui sont un réel outil de dialogue avec nos locataires.

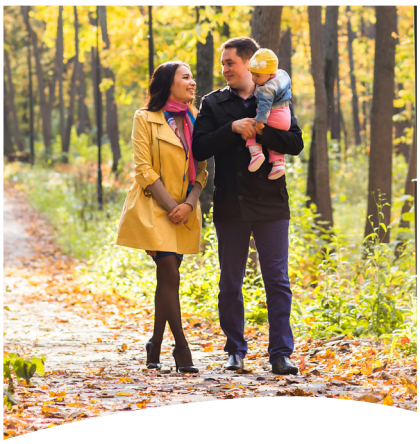

Préserver la biodiversité : « Biodiversity Impulsion Group » (BIG)

Aux côtés de l'Observatoire de l'Immobilier Durable et de 15 autres entreprises, Groupama Immobilier a lancé en novembre 2021 un **programme de recherche sur l'empreinte biodiversité des bâtiments.** Cette initiative vise à développer un référentiel commun d'outils de mesure pour définir l'empreinte biodiversité des projets immobiliers, éclairer le choix des parties prenantes et de mieux concilier les fonctions urbaines et écologiques des territoires. BIG se développe autour de trois axes : l'élaboration **d'outils de mesure des bénéfices de la biodiversité** à l'échelle d'un projet immobilier, le développement d'une plateforme de **cartographie des contributions locales** à la biodiversité et la **mise en place de dispositif d'appropriation de ces outils par les acteurs du secteur immobilier.**

BIG
BIODIVERSITY
IMPULSION GROUP

LA GESTION FORESTIÈRE DURABLE

Groupama Immobilier gère un patrimoine forestier de plus de 20 000 hectares, ce qui en fait l'un des premiers gestionnaires institutionnels français, dont 50% sont implantés dans le Sud-Ouest. La politique de gestion forestière de Groupama Immobilier vise à valoriser ces actifs et en intégrant la prise en compte de la biodiversité. L'ensemble des forêts gérées est certifié PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières), label de qualité environnementale.

Les actifs forestiers sont très exposés aux risques physiques. Les principaux risques identifiés par Groupama sont :

- Les risques de tempêtes
- Les risques d'incendies
- Les risques phytosanitaires

Le changement climatique renforce ces risques : évènements climatiques extrêmes (dont les tempêtes) plus fréquents et plus violents ; sécheresse aggravant le risque d'incendie, notamment dans des régions qui n'étaient pas concernées et qui sont donc peu préparées ; prolifération de parasites, insectes et champignons lors des saisons exceptionnellement chaudes et sèches. Le changement climatique entraîne aussi une modification de la répartition des espèces végétales : certaines essences ne sont ainsi plus adaptées à leur environnement. Des solutions sont déployées par Groupama afin de prévenir ces risques ou d'en limiter les impacts :

- Prévention de l'impact des tempêtes :
  - ▸ Raccourcissement du cycle de production des forêts (de 60-65 ans à 45 ans) afin de réduire l'exposition au risque (diminution du stock de bois concerné)
  - ▸ Adaptation des essences (exemple : pin maritime aux racines mieux ancrées)
- Prévention du risque d'incendie : Groupama Immobilier s'appuie sur des associations comme la Défense de la Forêt française Contre les Incendies (DFCI)
- Entretien des routes et des accotements (débroussaillage, mise à la terre), afin de créer des barrières naturelles à la propagation des incendies et d'éviter les départs de feu d'origine accidentelle.

> PORTEFEUILLE D'ACTIFS COTÉS DÉLÉGUÉ À GROUPAMA ASSET MANAGEMENT

Les actifs du Groupe bénéficient de l'analyse ESG intégrée de Groupama Asset Management. Depuis 2003, Groupama Asset Management intègre l'approche ESG à son analyse financière grâce à un pôle dédié d'analyse. Depuis, la méthodologie et l'intégration interne ESG n'ont cessé d'être renforcées, afin d'en faire une stratégie d'entreprise ancrée. Une **équipe dédiée à la stratégie ESG** et directement rattachée à la Direction des Gestions a été mise en place pour pouvoir diffuser l'ESG sans distinction au niveau des équipes de recherche et de gestion. Cette équipe a également pour mission de faire évoluer l'offre vers plus d'intégration et une gamme de produits thématiques ESG.

Concrétisation au niveau des équipes de recherche et de gestion

Recherche : 13 analystes financiers et extra financiers

Gestion : des gérants ESG au sein de toutes nos expertises

INTÉGRATION ESG DANS LES MANDATS GÉRÉS POUR LE GROUPE

La spécificité de la gestion assurantielle est d'être une gestion de long terme dont le but est d'optimiser l'adéquation entre les flux d'actifs et de passifs. La gestion des risques et notamment des risques ESG est essentielle dans ce type de gestion. Cette intégration repose sur la mobilisation de trois outils :

- Un **filtre d'exclusion ESG :** liste des grands Risques ESG et application des politiques sectorielles
- La prise en compte des **analyses ESG par classe d'actifs**
- **L'intégration d'un volet environnemental quantitatif** effectuée sur les 7 secteurs considérés comme les plus carbo intensifs, avec pour objectif de déterminer les émetteurs les mieux positionnés pour faire face aux défis des changements climatiques.

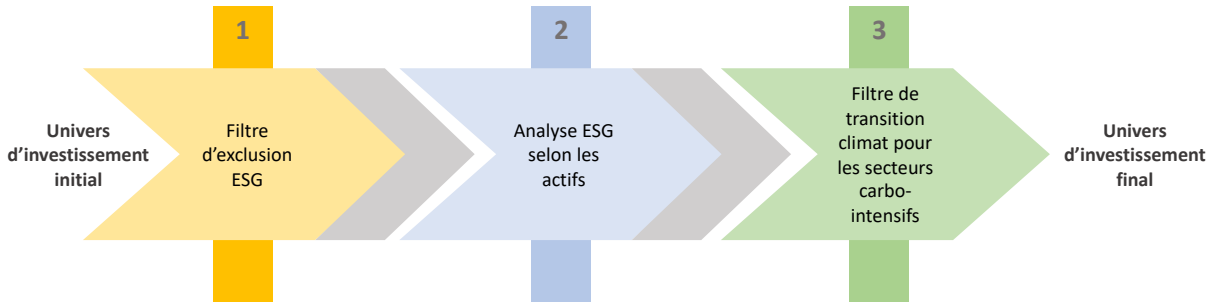

Figure 1 - Le processus d'analyse extra financière des actions et obligations du Groupe

La partie de l'étape 1 liée aux Grands Risques ESG ainsi que l'étape 2 (l'analyse ESG) sont traitées dans cette partie. Les politiques sectorielles liées au climat et le filtre de transition climat seront examinés dans la partie climat de ce rapport.

1. Filtre d'exclusion ESG : liste des Grands Risques ESG

Pour tout projet d'investissement, une première analyse pré-trade vérifie que les valeurs identifiées ne sont pas fortement porteuses de risques ESG. Ces sociétés appartiennent à la liste des Grands Risques ESG et sont celles pour lesquelles les risques ESG pourraient, d'une part, remettre en cause leur viabilité économique et financière, et d'autre part, avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise, de la marque et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou un abaissement significatif de la notation des agences.

A chaque nouvelle entrée dans la liste des Grands Risques ESG, l'analyste détermine des « triggers » ou signaux déclencheurs de sortie qui sont systématiquement revus tous les six mois.

Cette liste classe les entreprises en deux sous-ensembles :

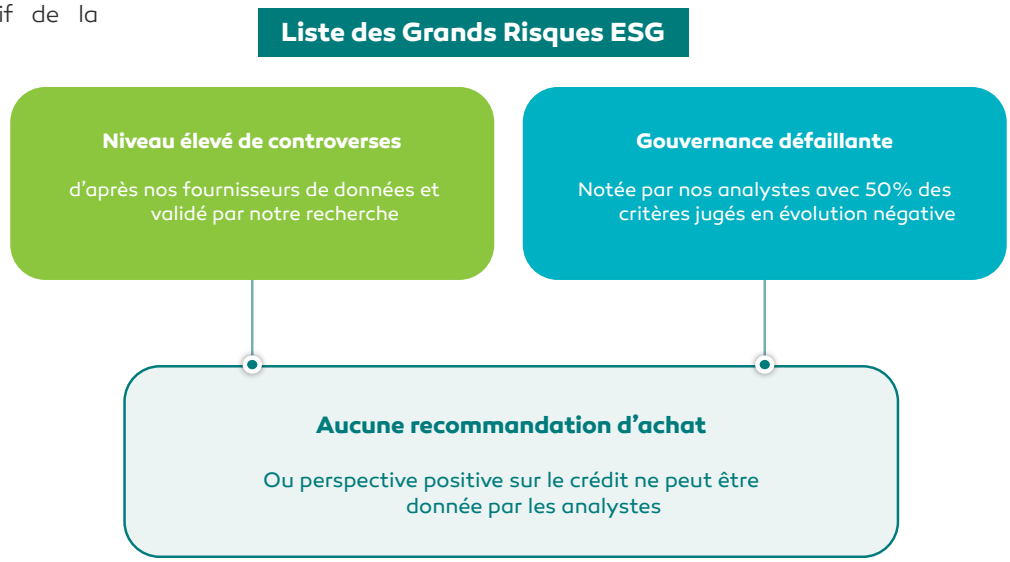

Application de la liste en fonction de la typologie des fonds :

- Sur les **fonds ouverts article 8/9** gérés par GAM, la liste est exclue de facto ; pour les fonds dédiés et les mandats, l'exclusion des valeurs de la liste est à la main des clients
- Sur les **fonds ouverts non article 8/9** gérés par GAM, la liste émet une alerte aux gérants qui devront justifier à l'achat, l'intégration de ces actifs
- Sur les **mandats de gestion du Groupe**, le réinvestissement ou l'investissement est interdit, l'objectif est de désengager le portefeuille dès que possible

Dans le cadre de sa politique d'engagement (voir en partie 2.c Créer de de la valeur part l'engagement actionnarial), un dialogue actionnarial est engagé avec les émetteurs de la liste lors des rencontres avec le management.

2. Démarche ESG par classe d'actifs

Couverture ESG chez Groupama

En 2021, Groupama porte sa couverture d'analyse extra financière au niveau Groupe à **87%.** Au niveau des filiales France, cet indicateur augmente à **89%** de couverture. La méthodologie retenue pour mesurer le taux de couverture est la suivante : les émetteurs (privés ou publics) pour lesquels GAM fournit une note ESG sont considérés comme couverts par une analyse ESG. Les fonds hors GAM sont considérés comme non couverts tant qu'un process de due diligence commun à tous n'est pas validé par la Direction des Opérations Financières et des Investissements.

Ce processus commun de due diligence est en cours de construction et sera validé en 2022.

Actions et obligations

L'analyse des risques et opportunités des actions et obligations d'entreprises s'appuie sur 3 piliers :

Critères Environnementaux	Critères Sociaux	Critères de Gouvernance
Ils analysent le positionnement et la capacité d'adaptation des entreprises face à la transition énergétique et écologique ainsi que les impacts des activités des entreprises en matière de protection de la biodiversité, de gestion des déchets, des pollutions, de gestion et qualité de l'eau et de consommation des matières premières.	Ils regroupent d'une part l'analyse du capital humain de l'entreprise (gestion des compétences, formation, culture d'entreprise, climat de travail...) au regard des trois transitions[7] et d'autre part l'analyse de son impact sociétal (relations extérieures clients, fournisseurs, communautés) ainsi que sa contribution aux Objectifs de Développement Durable.	Ils portent sur la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée, et les relations qu'elle entretient avec ses actionnaires, son conseil d'administration et sa direction ainsi que le degré d'intégration des enjeux de développement durable. L'analyse de la gouvernance permet de vérifier la bonne exécution de la stratégie par les dirigeants, et si ceux-ci œuvrent dans l'intérêt de l'ensemble des actionnaires et des parties prenantes de l'entreprise.

Cette analyse intégrée permet à l'équipe de recherche d'émettre des recommandations utilisées par les gérants actions et crédit de Groupama Asset Management. Les analystes s'appuient sur des sources de données externes (Vigeo Eiris et Iceberg Data Lab) à partir desquelles ils construisent une note quantitative en fonction des enjeux clés ESG déterminés lors d'une l'analyse qualitative. Les critères considérés sont pondérés en fonction de leur matérialité et pertinence pour chaque secteur.

Obligations souveraines

L'évolution du risque pays prend également en compte les risques et opportunités ESG. Ces derniers constituent un pilier à part entière dans la notation qui comprend : les facteurs économiques, les facteurs ESG, les facteurs financiers, et d'autres facteurs spécifiques. La méthodologie appliquée vise à capter les potentiels impacts des facteurs environnementaux, sociaux et sociétaux dans le climat des affaires d'un pays. Le score ESG est ensuite déterminé comme la somme des notes des composantes E, S et G.

- Le score « **gouvernance** » mesure la qualité des structures du pouvoir d'un pays. Il est composé de six sous-piliers dont les données sont publiées par la Banque Mondiale : liberté d'expression, qualité du système réglementaire, efficacité gouvernementale, contrôle de la corruption, stabilité politique et état de droit.
- Le score « social » mesure la performance sociale et sociétale, notamment en matière de modes de vie, cohésion sociale, démographie et capital humain.
- Enfin, le score « **environnement** » mesure la performance en matière d'empreinte carbone, efficacité énergétique et croissance verte.

Les sous-piliers « social » et « environnement » sont construits par Groupama Asset Management à partir d'une sélection de données macroéconomiques disponibles.

[7] *Les trois transitions écologiques, numériques & environnementales*

3. Intégration d'un volet environnemental quantitatif

L'équipe Recherche de Groupama Asset Management a développé et renforcé depuis 2017 une analyse des risques et opportunités Climat spécifique pour les titres détenus au sein des portefeuilles du Groupe, y compris les OPC Dédiés.

Le **Climat est pris en compte de façon croissante** par Groupama et Groupama Asset Management :

- En 2017 : Calcul de la part verte et d'un indicateur NEC
- En 2018 : Scénarisation – Trajectoire 2°C
- En 2019 : Calcul d'une température induite des portefeuilles
- En 2022 : une trajectoire bas carbone ; analyse des risques physiques et de transition

L'analyse climat et les résultats de ces analyses sont détaillés en *3.b L'analyse et la gestion des risques climatiques* et *3.c Suivi de la performance environnementale des investissements*.

En **2021**, Groupama Asset Management a mené de nombreux **travaux sur sa stratégie ESG** et notamment :

1. L'augmentation conséquente de son offre durable : en 2021, 27 fonds ont été labelisés ISR, et 1 fonds a été labelisé GreenFin. De plus, 42 fonds ont été catégorisés **article 8 et 2 en article 9 selon le SFDR à fin 2021.**

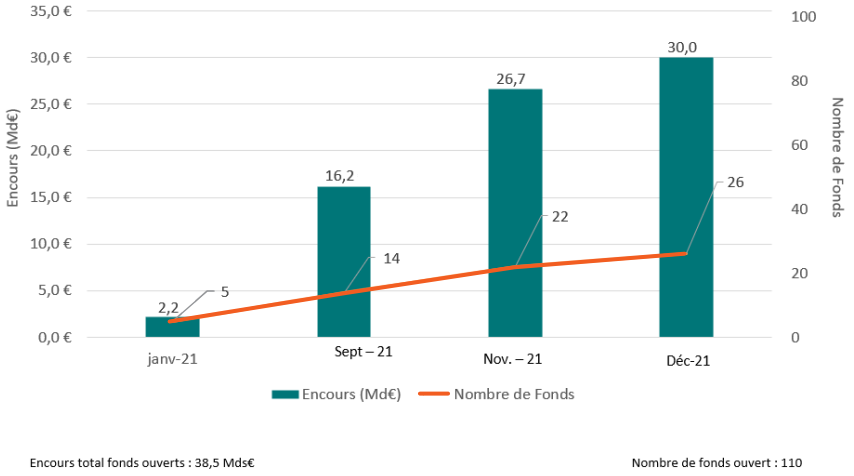

Tableau 1 - L'évolution des encours et du nombre de fonds labelisés ISR

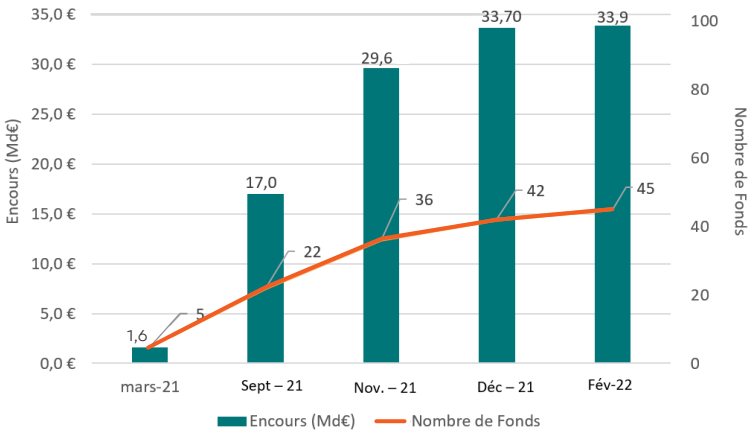

Tableau 2 - Évolution des encours et du nombre de fonds article 8 selon le SFDR

2. **La refonte de la méthodologie ESG** – un outil plus souple avec des capacités de calcul plus importantes a été sélectionné. Cet outil permettra notamment de travailler avec des indicateurs bruts. Un prototype a été sélectionné à fin 2021 et l'intégration opérationnelle se fera en 2022.

Entretien avec Alessandro Roggero – responsable du développement de l'intégration ESG chez GAM

→ Quelle est la philosophie de cette nouvelle méthodologie ESG ?

Nous avons souhaité élaborer une nouvelle méthodologie qui s'appuie le plus directement possible sur de la donnée brute, afin de pouvoir la juger et l'évaluer nous-même. Nous ne voulions plus seulement acheter un score ESG auprès de prestataires externes, dont les méthodologies sont souvent opaques. L'objectif est de réconcilier le travail d'analyse fait par l'équipe de recherche avec les résultats obtenus des modèles de notation ESG. Cette nouvelle méthodologie permet également aux gérants de valoriser davantage leur appréciation des entreprises.

→ Quels sont les indicateurs suivis ?

La méthodologie inclut 81 indicateurs qui ont été sélectionnés, à la fois sur la base de leur disponibilité, des besoins réglementaires (les PAI, en application du règlement européen SFDR par exemple) mais également par rapport à une sélection que chaque analyste a fait sur son secteur. L'objectif est de disposer d'assez d'indicateurs pour fournir une notation complète ESG.

→ Comment prend-on en compte les spécificités sectorielles dans cette méthodologie ?

Cette méthodologie constitue un socle commun applicable à toutes les entreprises. Pour autant, nous tenons compte des spécificités sectorielles en adoptant les indicateurs avec des pondérations spécifiques. L'objectif de ce socle commun est d'uniformiser les démarches d'analyse.

3. La définition d'une **méthodologie d'impact** qui s'appuie sur des consensus de place.

Nos chantiers en 2022

- Changer les outils internes ESG et déployer l'intégration opérationnelle que cela implique
- Remettre en place des formations ESG adaptées à tous les métiers ainsi que des formations « à la carte » à la demande des analystes en suivant l'actualité. En 2021, chaque analyste a reçu 15 heures de formation ESG, chaque gérant 10 heures, et chaque autre collaborateur de GAM 2 heures.
- Transformation de fonds en fonds d'impact selon la nouvelle méthodologie

> ACTIFS NON COTÉS

Groupama est également engagé dans le financement de l'économie, notamment à travers le soutien à des PME/ETI en croissance ainsi qu'à des actifs contribuant au développement durable (infrastructures en énergie renouvelable, infrastructures technologiques…). Ces financements se font à la fois via les actions d'entreprises non cotées (Private Equity) et d'infrastructures ainsi que via des dettes privées (prêts). Groupama a engagé en 2021 600 M€ en nouveaux actifs non cotés (PE, Infra et loans) dont 300 M€ en infrastructures, essentiellement européennes. Groupama a engagé à ce jour 500 M€ dans des fonds d'investissement finançant les PME/ETI françaises en capital ou en dette.

Les risques de durabilité sont essentiels dans la gestion des actifs non cotés. Groupama envoie un questionnaire de due diligence ESG aux gérants d'actifs pour s'assurer des bonnes pratiques et évaluer la méthodologie ESG des gérants. Ce **questionnaire**, qui comprend différentes sous sections (voir schéma ci-dessous), **est renforcé en 2022** pour le capital investissement, la dette privée et les infrastructures. Groupama a également ajouté une nouvelle section à ce questionnaire pour appréhender **l'aptitude et les outils de reporting des gérants** : leur capacité à publier une part verte, la publication d'un rapport ESG-Climat, l'existence d'une trajectoire d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris ou la production des Principal Adverse Impacts.

Figure 2 - Sections de la grille de critères ESG d'évaluation des actifs réels

La Direction des Opérations Financières et des Investissements recueille également d'autres informations telles que :

- La signature des UNPRI
- L'existence d'un scoring ESG
- La classification SFDR du fonds
- La fonction ESG et les moyens dédiés
- Les ODD identifiés
- Le mécanisme de partage de création de valeur avec des organismes à impact ESG

▸ **En 2022, cette grille d'analyse sera harmonisée et pondérée par sous-section afin de refléter leur importance.**

FINANCEMENT D'INFRASTRUCTURES

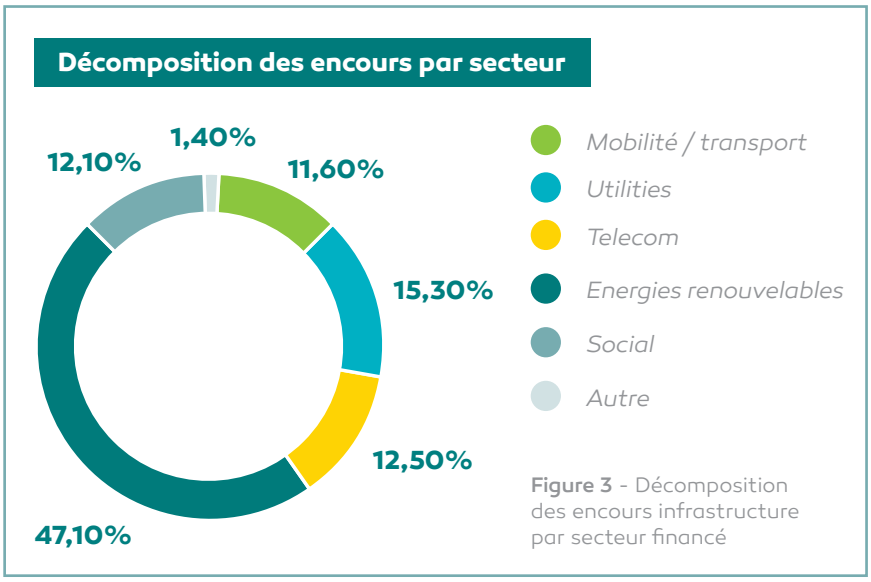

Figure 3 - Décomposition des encours infrastructure par secteur financé

Groupama finance de nombreuses infrastructures via des fonds spécialisés. Ces infrastructures contribuent à la lutte contre le réchauffement climatique ou ont un rôle social marqué. Au 31/12/2021, Groupama était investi dans 23 fonds externes chez 17 Asset managers différents.

B. NOTRE CONTRIBUTION À UNE SOCIÉTÉ DURABLE

Les défis que rencontre notre société appellent à une transition écologique mais aussi sociale de l'économie, pour la rendre plus durable et plus solidaire. Les mutualistes, par leurs activités d'offreurs d'assurance, sont au cœur de cette transformation. Au sein de sa politique d'investissement intégrant des critères ESG sur ses différentes classes d'actifs et de sa contribution à la transition énergétique, Groupama porte également une importance à la dimension sociale de ses investissements. Les actifs ciblés sont notamment les actifs non cotés et les obligations à impact social. Les secteurs d'intervention sont par exemple :

- Le travail décent et la croissance
- L'éducation
- L'accès aux soins et la sensibilisation à la santé
- La réduction des inégalités

ILLUSTRATION DE FONDS À IMPACT SOCIAL (PRIVATE EQUITY)

Groupama est devenu partenaire de la Fondation Alpha Omega[8] en 2020, pionnière en matière de Venture Philantropy. Via son investissement dans le fonds **Alpha Diamant IV**, le Groupe participe au financement des actions menées par la Fondation. La fondation Alpha Omega , fondée en 2010, a pour vocation de répondre de manière systémique aux problématiques liées à l'éducation et l'insertion des jeunes de milieu modeste. La Fondation s'inspire des méthodes de financement et d'accompagnement du capital-investissement et permet à 7 acteurs associatifs performants de se structurer et de démultiplier leur impact à l'échelle nationale.

En 2021, Groupama a également participé auprès d'autres investisseurs institutionnels au closing final du fonds Eiffel Impact Debt par Eiffel Investment Group. Ce fonds est le premier fonds de dette privée à impact en Europe ainsi que le premier fonds de dette privée qui place le risque d'impact au même titre que le risque financier avec des covenant extra financiers ou « covenant d'impact ». Le Comité Impact du fonds a notamment à cœur de développer l'impact social d'Eiffel Impact Debt en réfléchissant aux choix de covenants pour adresser les thématiques à enjeux sociaux.

OBLIGATIONS À IMPACT SOCIAL : SOCIAL AND SUSTAINABLE BONDS

Groupama investit également dans des obligations à impact social ou durables (Social Bonds, Sustainable Bonds). Ces obligations répondent à la fois à des forts enjeux sociaux, mesurent leur impact social et contribuent à une création de valeur durable pour l'ensemble des parties prenantes. Au 31/12/21, les montants investis par Groupama dans les obligations à impact social représentent 79,1 M€.

[8] *https://www.alphaomegafondation.com/fr*

C. CRÉER DE LA VALEUR PAR L'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

LES OBJECTIFS ET LES AXES DE L'ENGAGEMENT

Pour Groupama, l'engagement traduit une volonté d'assumer pleinement sa responsabilité de détenteur d'actifs à long terme. **S'appuyant sur Groupama Asset Management**, le Groupe a la volonté de renforcer le dialogue avec les entreprises sur les thématiques ESG. Cette démarche se structure alors autour d'actions d'engagement **individuelles et collaboratives.**

La démarche d'engagement actionnarial[9] vise les trois objectifs suivants :

1. Identifier et limiter les risques ESG dans les entreprises
2. Améliorer la qualité des données ESG
3. Identifier et partager les bonnes pratiques sectorielles

Un comité d'engagement a été créé en 2021. Présidé par la Directrice Générale de Groupama AM, il se réunit deux fois par an dans le but de valider les politiques d'engagement et de votes et de suivre leurs mises en œuvre.

Trois axes prioritaires et thématiques conduisent les initiatives d'engagement :

- **Les risques de durabilité** propres au modèle d'affaires des entreprises : étude des risques ESG grâce à la liste de « Grands risques ESG », application de la politique charbon de Groupama
- Les enjeux liés à la **transition énergétique et environnementale** : étude des enjeux environnementaux et de la maturité climat des entreprises (gouvernance climat, intégration des sujets de biodiversité, feuille de route et objectifs climatiques…)
- La **création et le partage de valeur au sein des sociétés** : équilibre des rémunérations dans l'entreprise, alignement de la rémunération des parties prenantes sur la création de valeur réelle

Ces engagements thématiques guident à la fois les engagements individuels et les engagements collectifs

Engagement individuel et dialogue

Les analystes participent régulièrement aux rencontres avec le management des entreprises, seuls ou avec les gérants. Conséquence d'une organisation centrée sur l'intégration globale de l'analyse ESG à l'analyse financière, **les enjeux ESG** identifiés pour chaque secteur sont **systématiquement abordés**. Les entreprises identifiées en **« Grands Risques ESG »** sont également informées de leur placement sur cette liste.

Les **échanges sont enregistrés grâce à un outil propriétaire** qui est partagé avec l'ensemble de la gestion. La progression et les résultats du dialogue sont également tracés dans des outils de suivi dédiés afin de consigner les différentes étapes du dialogue et les progrès constatés ou non.

Les dialogues individuels suivent le processus suivant :

- Identification des entreprises sujettes à l'engagement
- Fixation des objectifs d'engagement
- Choix de mesures d'escalade
- Échanges avec la société
- Suivi régulier de l'engagement et mesure des résultats obtenus

[9] *La politique d'engagement est disponible dans son entièreté sur le site de Groupama AM https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/*

Bilan des dialogues individuels en 2021

160

entreprises rencontrées

184

réunions

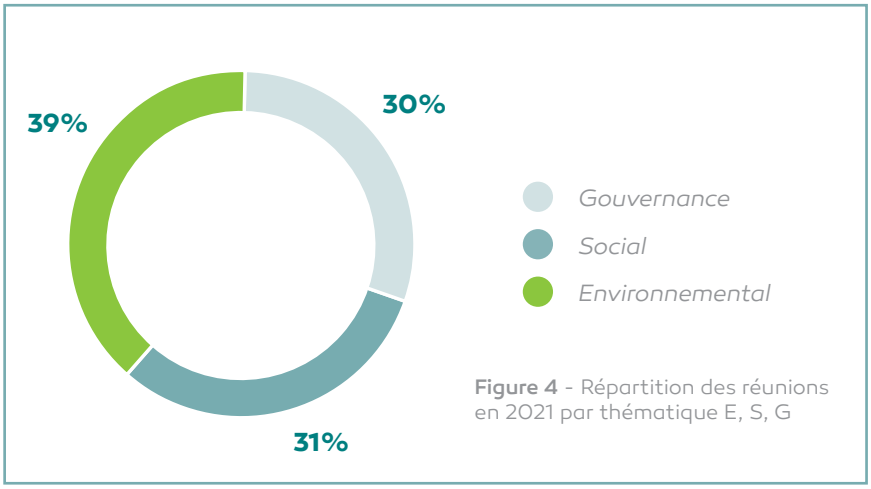

Figure 4 - Répartition des réunions en 2021 par thématique E, S, G

Engagement actionnarial ciblé et plus approfondi

Groupama renforce son engagement individuel pour certaines entreprises détenues en portefeuille qui possèdent **un fort potentiel d'amélioration de pratiques ESG**. Celles-ci sont engagées sur une thématique définie, sur une durée de temps longue et dans l'attente de résultats spécifiques. En 2021, Groupama a mené 8 nouveaux engagements ciblés et a poursuivi 4 engagements initiés dans les années précédentes. En 2021, les axes prioritaires d'engagements ciblés, propres au secteur ou au modèle d'affaires des entreprises étaient :

- La promotion du besoin de transparence autour des indicateurs ESG ;
- La transition énergétique ;
- Les conditions de travail des employés.

Exemples d'engagements ciblés poursuivis ou initiés en 2021

ENGIE

Thème: sortie du charbon

- Début de l'engagement: Juillet 2020
- Durée minimale de l'engagement : 3 ans
- Moyens :
  > Courriers d'invitations au dialogue
  > RDV annuels lors d'une conférence téléphonique

EXIGENCES

- Évolution du mix énergetique pour diminuer la part de charbon
- Définition d'un calendrier de sortie du charbon
- Objectifs de réduction des émissions de GES

RWE

Thème: transition énergétique

- Début de l'engagement: Avril 2021
- Durée minimale de l'engagement : 3 ans
- Moyens :
  > Entretiens collectifs avec les investisseurs dans le cadre du projet de dépôts de résolution climatique
  > Échanges de courriers

EXIGENCES

- Prise d'engagements pour la neutralité carbone
- Objectifs de réduction des émissions de GES

Politique de vote exigeante et renforcée en 2021

L'assemblée générale (AG) est un évènement privilégié, permettant aux entreprises de communiquer et rendre compte à leurs actionnaires, et ce en toute transparence. Le vote aux AG des actionnaires fait partie intégrante du processus de gestion de Groupama AM et constitue un axe fort de la stratégie ESG, en particulier en matière de dialogue sur les **sujets de gouvernance**. Mobilisant gérants, analystes et middle-office, **l'exercice des droits de votes couvre plus de 330 AG** dans l'ensemble des pays de l'espace européen.

Les **principes directeurs de la politique de vote sont axés sur** : le traitement équitable des actionnaires, l'équilibre des pouvoirs entre les instances de direction et les instances de contrôle, la transparence et l'équité des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux, la gestion raisonnée des fonds propres, la reconnaissance par l'entreprise de responsabilités sociales et environnementales.

La politique de vote[10] a été **actualisée en 2021, afin de refléter l'importance des sujets climat :**

- Groupama vote contre le **renouvellement du Président du conseil d'administration** si une entreprise considérée comme « carbo intensive » n'a pas mis en place/ ne mentionne pas de **stratégie climat**
- L'intégration de critères ESG dans la politique de rémunération est un prérequis nécessaire pour que Groupama AM la soutienne. Ces critères doivent intégrer des objectifs quantitatifs et pertinents par rapport à la stratégie de l'entreprise. Compte tenu de leur taille, les Small Cap sont attendues d'intégrer des critères qualitatifs liés à l'ESG dans leur politique de rémunération.
- Groupama AM est également favorable à l'introduction d'un vote régulier sur la stratégie environnementale des entreprises grâce aux **résolutions Say on Climate présentées par le conseil d'administration.**

Des engagements spécifiques liés à la crise sanitaire ont également été pris en 2021 : pour la saison des votes Groupama AM a renouvelé l'adaptation des principes de votes aux conséquences de la crise sanitaire sur les résultats des entreprises. Cette adaptation a concerné les ajustements éventuels des politiques de rémunération par les Comités de rémunération et la distribution des dividendes.

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE : BILAN POUR L'ANNÉE 2021

En 2021, GAM a voté sur 441 assemblées, soit une hausse de 32% par rapport à 2020 pour un total de 7037 résolutions. En France, au cours de 56 assemblées sur 67 Groupama Asset Management a voté « Non » à au moins une résolution, soit 83,6%.

Les oppositions sont notamment marquées par les exigences de Groupama AM relatives aux politiques de rémunération dans le contexte de crise sanitaire :

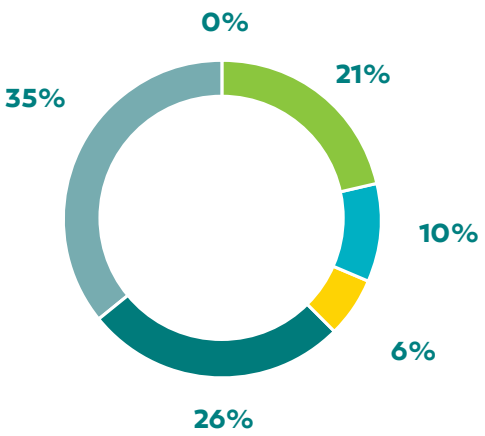

Dispositif anti OPA et Opérations Financières/Fusions
Formalités et autres motifs
Nominations/Jetons de Présence des membres du CA ou de surveillance
Rémunération des Dirigeants et des Salariés
Résolutions externe
Actionnariat salarié

Figure 5 - Répartition des votes «non» ou «abstention» par catégorie en 2021

[10] *La politique de vote est disponible dans son entièreté sur le site de Groupama AM https://www.groupama-am.com/fr/finance-durable/*

Soutien des engagements collaboratifs

Depuis 2018, Groupama AM s'est associé à **19 initiatives d'actions collaboratives** concernant en particulier le **climat,** la **santé** ou encore les **conditions de vie et de travail dans les maisons de retraite.** Ces initiatives sont soit de portée européenne, soit internationale dans le cadre de la plateforme d'engagement collaboratif des PRI, dont Groupama Asset Management est signataire depuis 2006.

Groupama AM a soutenu ou poursuivi en 2021 les engagements spécifiquement orientés sur les sujets en lien avec la pandémie. Par exemple, nous avons renouvelé notre soutien à la **fondation Access to Medicine**, en signant plusieurs appels à la transparence sur l'accès équitable aux vaccins ou encore l'établissement d'un lien entre les efforts fournis pour garantir cet accès et les votes sur les rémunérations des dirigeants des principales compagnies pharmaceutiques concernées. La pandémie a également mis en lumière le besoin urgent du développement et de la standardisation des normes en matière de qualité des soins et de conditions de travail dans les maisons de retraite. Groupama AM a ainsi rejoint un **appel d'UNI Global Union pour s'engager sur ces sujets avec plusieurs sociétés,** d'autant qu'un **engagement individuel** était déjà en cours avec l'une des sociétés du secteur avant le début de la pandémie.

Ainsi en 2021, Groupama s'est associé à **7 nouvelles initiatives collectives** soutenant en particulier la transition juste, le développement d'un reporting extra financier ainsi que la finance à impact :

- **Global Investor Statement in Support of an effective fair and equitable Global Response to Covid19**
  > Soutien de l'ACT – programme de l'OMS visant à la diffusion équitable des vaccins contre la Covid 19
- **Expectations for the nursing home sector**
  > Appel à soutenir le développement et la standardisation des normes en matière de qualité des soins et de conditions de travail dans les maisons de retraite
- **Dépôt de résolution à l'AG d'ENGIE**
  > Demande de l'introduction d'une stratégie de neutralité carbone dans les statuts de la société
- **Just Transition avec Finance for Tomorrow**
  > Coalition des investisseurs pour encourager les entreprises à prendre en compte les dimensions sociales et sociétales de la transition énergétique
  > Implication dans les GT dédiés
- **Investor Statement of support for EU CSRD**
  > Soutien à la proposition de la Commission Européenne de la refonte de Directive sur le reporting non financier des entreprises (NFRD) qui devient la Directive sur le reporting développement durable des entreprises
- **Déclaration de Soutien au développement de la finance à impact**
  > Signature de déclaration commune et promotion de la démarche et de l'intégration de la finance à impact dans la réglementation du marché
- **Pharma Executive remuneration and Covid 19**
  > Appels des investisseurs aux principales compagnies pharmaceutiques engagées dans la production des vaccins contre la Covid-19 à fournir davantage de transparence sur l'accès équitable aux vaccins.
  > Demande adressée aux Comités de rémunération en amont de la saison des AG 2021 afin d'établir un lien entre les votes sur les rémunérations des dirigeants des principales compagnies pharmaceutiques, et les efforts fournis pour garantir un accès équitable et suffisant à ces vaccins.

Ces nouvelles initiatives s'ajoutent à celles soutenues précédemment (voir détail en Annexes p66)

D. L'ÉVALUATION DE L'INCIDENCE DES INVESTISSEMENTS SUR LES FACTEURS DE DURABILITÉ

Le règlement SFDR définit ces principales incidences négatives comme « les incidences négatives des décisions d'investissement [...] qui entraînent des impacts négatifs sur les facteurs de durabilité ». **Groupama prend en compte les incidences négatives et positives et a mis en place des politiques de diligence raisonnable, notamment grâce à sa méthodologie ESG** telle que présentée dans les parties précédentes du rapport.

Intégrer l'ensemble des enjeux extra-financiers (environnement, social et gouvernance) dans les processus d'investissement permet de capturer la performance ESG via un indicateur global, qui est suivie en interne par les gérants et permet d'identifier les incidences positives ou négatives des investissements sur les facteurs de durabilité.

> CHEMINER VERS UNE PRISE EN COMPTE DE L'IMPACT

Au-delà de l'intégration de critères ESG, de plus en plus d'investisseurs souhaitent mesurer les retombées positives sociales et/ou environnementales de leurs investissements, aussi appelées externalités positives. Ce développement de l'investissement à impact se traduit par des pratiques très hétérogènes, nécessitant un travail de définition et d'harmonisation à court terme.

Groupama Asset Management souhaite enrichir sa démarche d'investissement responsable d'une stratégie d'impact et **travaille sur la création d'un nouveau cadre en 2021 qui s'appuie sur les consensus de place.** Celui-ci se fonde sur les trois grandes caractéristiques de l'impact habituellement utilisées :

- **L'intentionnalité :** la volonté explicite de l'investisseur de contribuer à générer un bénéfice social ou environnemental mesurable
- **L'additionnalité :** l'action ou la contribution particulière permettant à l'entreprise investie ou au projet financé d'accroître l'impact net positif généré par ses activités
- **La mesure de l'impact :** les indicateurs d'impact qui sont utilisés et communiqués dans les évaluations et rapports d'impact

Nos chantiers en 2022

- **Définir ex-ante des objectifs d'impact spécifiques**
- **Définir des outils de mesure adaptés**

L'activité de Groupama, comme celle de toute entreprise, est dépendante de services rendus par la nature, également appelés services écosystémiques. Inversement, l'activité de Groupama engendre des impacts, directs ou indirects sur la biodiversité. Ces impacts proviennent de l'activité même de Groupama, mais surtout dans sa chaîne de valeur via les activités financées et assurées.

Depuis plusieurs années, les rapports scientifiques et notamment ceux de l'IPBES[11] alertent sur l'effondrement de la biodiversité mondiale, aussi communément appelée 6ème extinction de masse[12], et font prendre conscience de la menace importante pesant sur la stabilité des sociétés. La lutte pour le climat et celle pour la biodiversité sont deux priorités indissociables et interdépendantes. Cependant, alors que l'impact sur le climat par les activités humaines se mesure grâce à un indicateur commun et largement adopté, l'évaluation économique des services écosystémiques fournis par la nature et les impacts des activités économiques sur la nature mobilisent beaucoup d'efforts de recherche. Plus particulièrement, puisque la biodiversité est un élément qui s'observe par définition de manière locale, il est plus difficile d'élaborer des indicateurs d'impacts chiffrés et de les agréger, à l'image de la tonne de CO_2.

Les investisseurs institutionnels peuvent jouer un rôle important dans la préservation de la biodiversité et peuvent favoriser le financement d'entreprises qui œuvrent au mieux pour sa conservation, et au moins qui cherchent à limiter leurs impacts.

La biodiversité dans nos investissements en actions et en obligations

> En 2021, Groupama a lancé un chantier d'analyse pilote d'une empreinte biodiversité des portefeuilles.

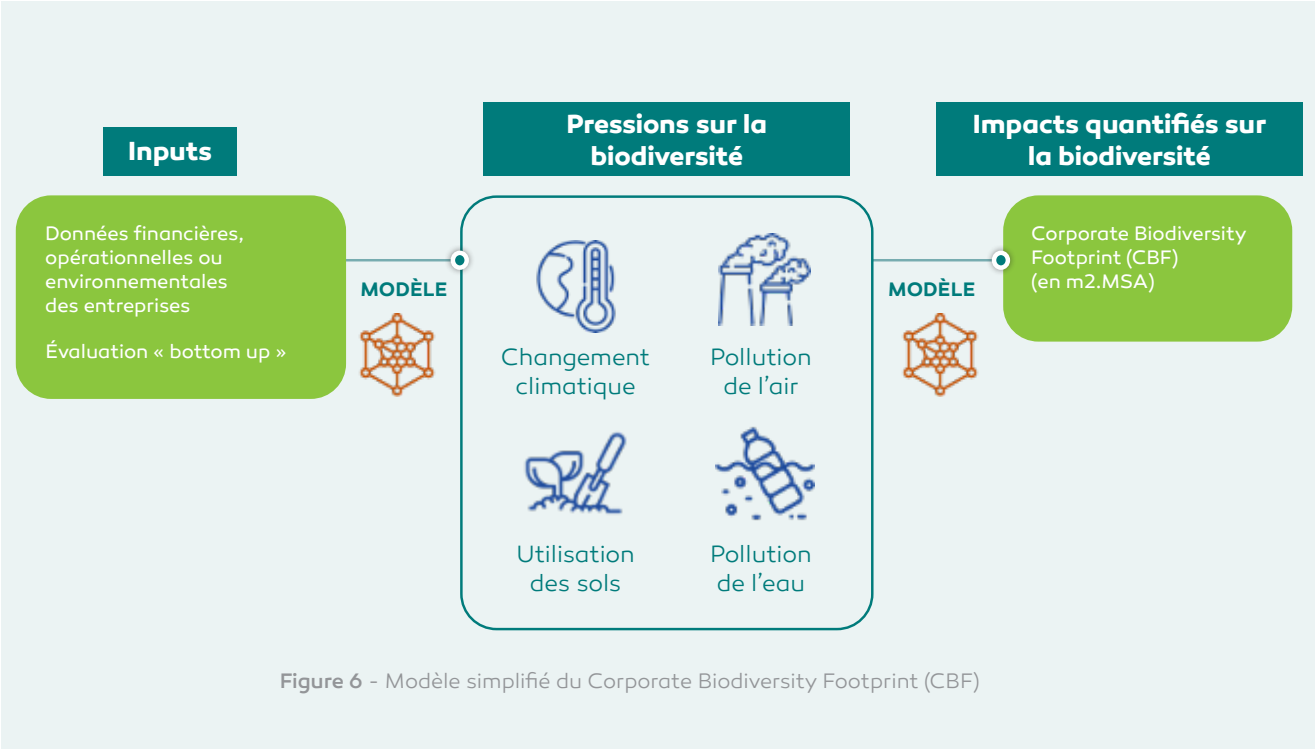

Figure 6 - Modèle simplifié du Corporate Biodiversity Footprint (CBF)

[11] *Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services, IPBES (Intergovernemental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services)*

[12] *Finance & Biodiversité, Forum pour l'Investissement Responsable, 2021*

EMPREINTE BIODIVERSITÉ

En 2021, **nous avons intégré l'outil d'analyse d'empreinte biodiversité Corporate Biodiversity Footprint** (CBF) à notre palette d'indicateurs environnementaux. Sur le portefeuille global, la majeure partie de l'impact de nos entreprises se situe sur le scope 3 aval (80%) puis scope 3 amont (13%) et enfin le scope 1 (7%). L'utilisation des terres (Land Use) est la pression la plus importante sur le portefeuille (76%) suivie par la pollution de l'eau, le réchauffement climatique et enfin la pollution de l'air.

L'appropriation plus fine de cet indicateur par les équipes de gestion permettra d'identifier plus précisément les leviers d'action à notre disposition pour **construire une stratégie biodiversité à court terme.**

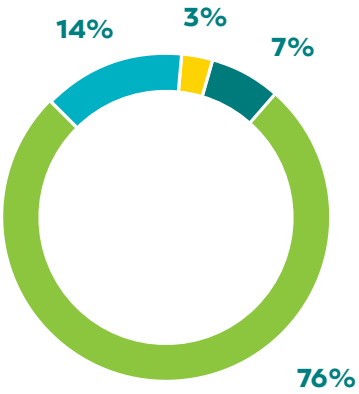

Utilisation des terres
Pollution de l'eau
Pollution de l'air
Réchauffement climatique

Figure 7 - Décomposition de l'empreinte biodiversité CBF du portefeuille global entreprise par pression

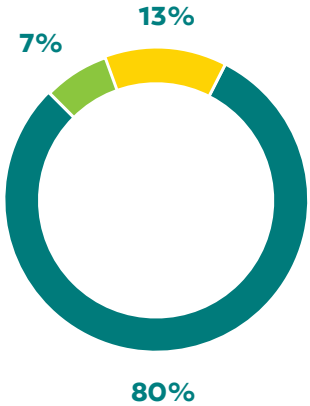

Scope 1
Scope 2
Scope 3 upstream
Scope 3 downstream

Figure 8 - Décomposition de l'empreinte biodiversité CBF du portefeuille global entreprise par scope

3 - LE CHEMIN VERS UN MONDE À 1,5°C

France Assureurs publie en octobre 2021 son étude **« Impact du changement climatique sur l'assurance à l'horizon 2050 ».** Cette étude, actualisant une première publication en 2015 chiffre l'évolution du coût du climat dans les prochaines années. Au total, le montant des sinistres dus aux événements naturels pourrait totaliser 143 milliards d'euros (Figure 9) en cumulé entre 2020 et 2050, soit une augmentation de 93%, c'est-à-dire 69 milliards d'euros de plus par rapport à la période 1989-2019. L'étude souligne que **la prévention et la diffusion d'une culture du risque naturel au sein de nos populations** sont des atouts clés à mobiliser dans l'objectif d'améliorer la résilience de notre pays face au changement climatique.

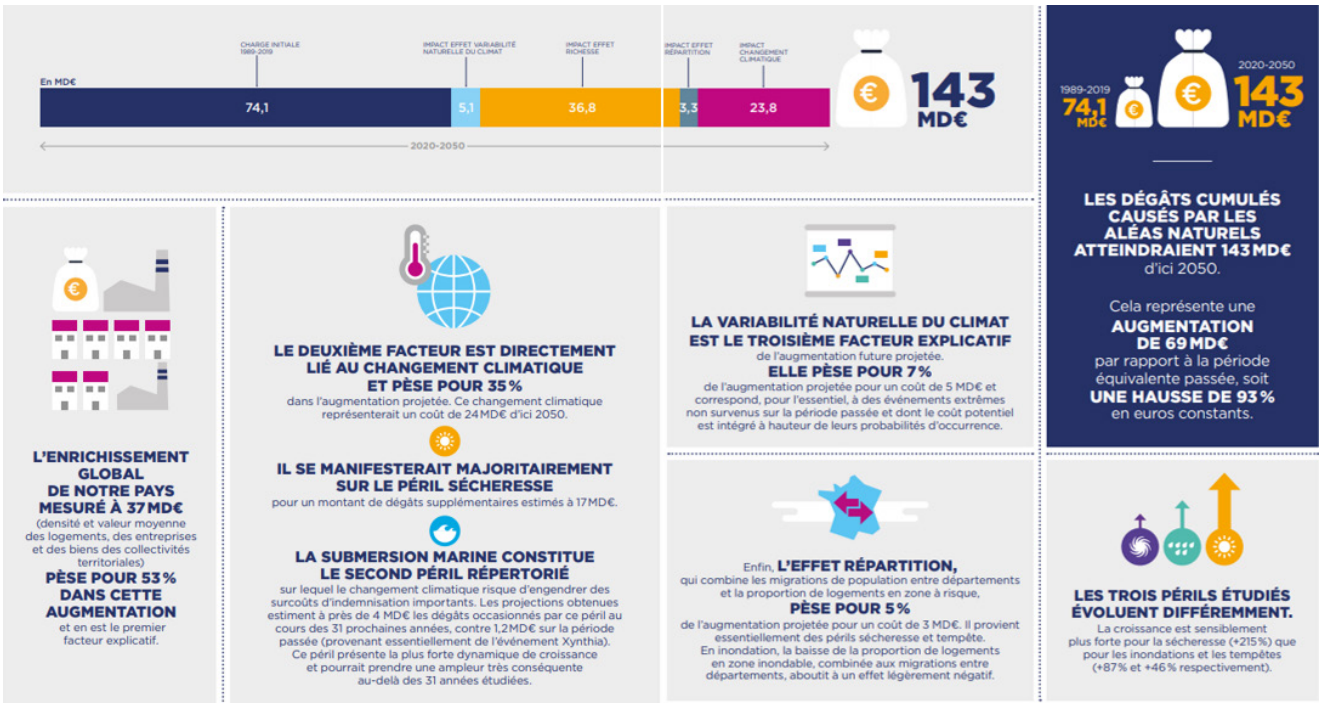

Figure 9 - Conclusion de l'étude de la FFA sur l'impact de l'ensemble des périls du réchauffement climatique à horizon 2050

Le **troisième volet du 6ème rapport d'évaluation du GIEC[13],** publié en 2022, lance également un nouveau message d'alerte : nous sommes aujourd'hui sur **une trajectoire de réchauffement planétaire de +3,2°C d'ici 2100,** loin des objectifs de l'Accord de Paris. Pour limiter le réchauffement à 1,5°C, le GIEC indique que cela suppose que les émissions mondiales de GES doivent atteindre un pic entre aujourd'hui et 2025, pour inverser la tendance. Chaque année d'inaction implique un réchauffement plus important et réduit la marge de manœuvre pour respecter nos engagements climatiques dont ceux de l'Accord de Paris. Malgré cette image alarmante, le **GIEC insiste sur les leviers d'actions et les solutions existantes pour y arriver.**

L'ensemble des acteurs doit alors se préparer pour **à la fois s'adapter aux conséquences déjà visibles du changement climatique, mais aussi mitiger fortement ces impacts.**

Fort de notre expertise sur l'anticipation et le pilotage des risques, nous avons l'ambition de poursuivre nos travaux de recherche et de renforcer notre stratégie climat. Dans ce but, nous pourrons limiter les effets négatifs de notre activité, limiter les effets négatifs sur nos expositions et notre sinistralité, et continuer à protéger de manière durable nos sociétaires.

[13] *GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)*

A. NOTRE STRATÉGIE CLIMAT RENFORCÉE

L'année 2021 marque un tournant dans la démarche d'engagement de Groupama pour contribuer positivement à la lutte contre le réchauffement climatique. Un groupe de travail a été mis en place pour analyser et formaliser des objectifs sur l'impact climatique. Il a été piloté par les équipes de Direction et assisté par I Care, cabinet expert sur les enjeux environnementaux. Les travaux de ce groupe de travail s'est bâti autour des deux thématiques suivantes, sur lesquelles Groupama a un rôle important à jouer en tant que financeur de l'économie réelle :

1. Décarboner le portefeuille à horizon 2030, en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris :

- Réduire l'intensité GES[14] (tCO_2eq/M€ de chiffre d'affaires) du portefeuille actions et obligations d'entreprise au niveau du périmètre du Groupe, de 50% entre 2021 et fin 2029.
- Mener un travail de mesure de la performance carbone du portefeuille immobilier en 2021 basé sur les consommations des locataires pour pouvoir s'engager rapidement sur des objectifs de réduction, en y associant des leviers opérationnels.

2. Augmenter notre contribution positive en finançant davantage de solutions vertes, suivant l'approche de la taxonomie européenne. Nous travaillons actuellement à la cartographie de nos investissements durables, classe d'actifs par actifs afin de réorienter nos flux. Notre cartographie des investissements durables est disponible à Nos engagements climat p 13 de ce rapport.

> DÉCARBONER LE PORTEFEUILLE ACTIONS ET OBLIGATIONS

La structuration d'objectifs climat est un exercice complexe et rigoureux qui nécessite de répondre à de nombreux enjeux. Tout d'abord, l'appropriation de la démarche est essentielle. C'est pourquoi nous avons effectué des formations techniques afin que l'ensemble des équipes s'approprient la démarche.

De plus, les équipes de direction ont directement piloté le projet et validé les résultats pour assurer une intégration opérationnelle top down efficace.
Afin de conserver une approche cohérente et constructive, nous avons mené plusieurs ateliers pour répondre aux enjeux suivants :

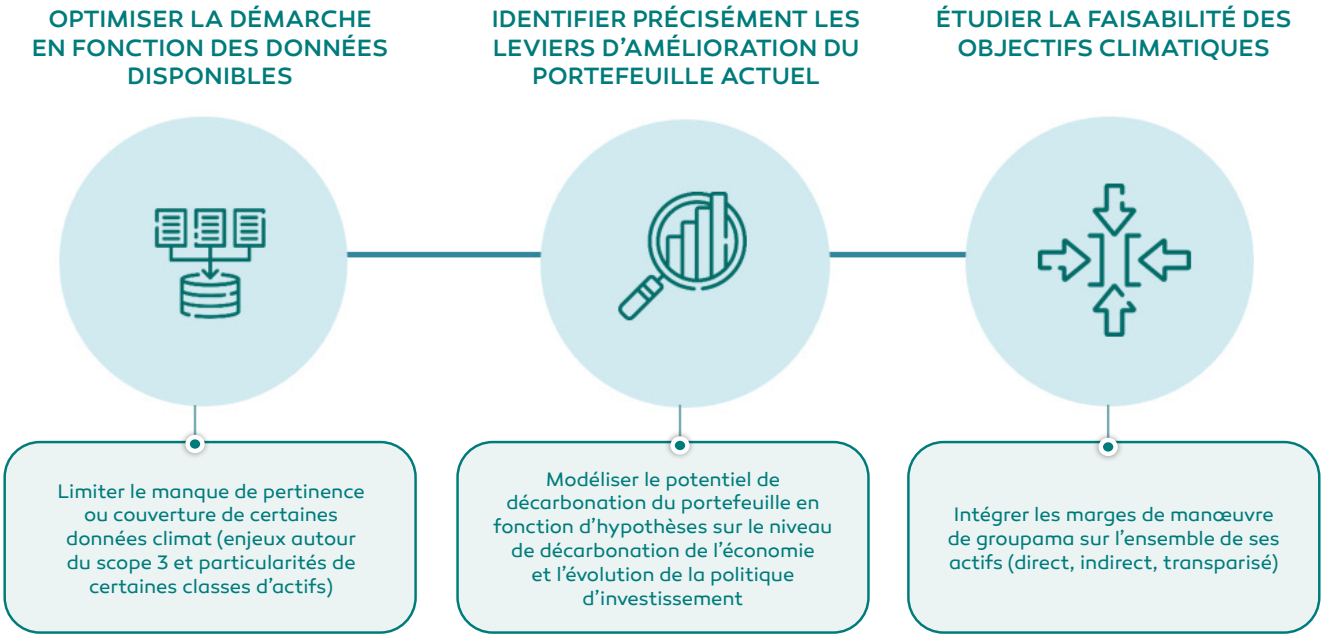

[14] *Gaz à effet de serre*

Étape 1 - Définir le cadre de fixation des objectifs

Les objectifs de réduction de l'intensité carbone de Groupama ont été fixés à horizon 2029 depuis les niveaux de fin 2021.

PÉRIMÈTRE D'ACTIFS	Portefeuille global actions et obligations d'entreprise
PÉRIMÈTRE D'ÉMISSIONS	tCO_2/M€ de CA
INDICATEUR	Scope 1+2

Par manque de maturité sur les données carbone liées aux obligations souveraines, nous avons décidé de ne pas les intégrer dans l'objectif de réduction du portefeuille d'investissement actions/obligations à ce jour.

L'indicateur retenu est l'**intensité carbone économique en tCO_2e / M€ de chiffre d'affaires**, car il offre la possibilité d'agréger les données carbone pour l'ensemble des secteurs. Il permet d'évaluer la qualité des entreprises à réduire leur impact carbone par unité économique. L'intensité économique peut en revanche conduire à des biais de sélection, notamment l'effet prix qui peut amener à sélectionner des entreprises plus émettrices en carbone mais vendant des produits plus chers. Par ailleurs, son utilisation ne permet pas de piloter la réduction effective des flux de CO_2, contrairement aux réductions d'émissions absolues.

Dans le cadre d'une démarche constructive, nous avons retenu uniquement les émissions scope 1 et 2 des entreprises[15]. En 2022, nous concentrerons nos efforts sur l'intégration plus pertinente du scope 3 avant d'établir des objectifs.

[15] Le scope 3 est largement modélisé à ce jour, et loin d'être pertinent pour le secteur financier, alors que celui-ci représente une part importante de notre portefeuille d'investissement

Étape 2 - Diagnostic climat du point de départ

PORTEFEUILLE GLOBAL ACTIONS-OBLIGATIONS D'ENTREPRISE À FIN 2021

	Indicateur carbone scope 1-2 (tCO_2e/M€ de CA)	Contribution à l'intensité carbone	Température (°C)
Secteur électrique	1 617	39 %	1,7
Transport	260	11 %	2,9
Gestion des déchets	1 159	9 %	2,8
Pétrole et gaz	804	8 %	2,7
Construction et immobilier	184	7 %	2,0
Chimie	582	5 %	2,6
Gestion de l'eau	730	4 %	2,2
Mines et métaux	1 419	3 %	3,1
Services financiers	7	2 %	3,0
Autres secteurs	77	12 %	2,9
TOTAL	**170,8**		**2,8**

L'étude du point de départ (en tCO_2e/M€ de CA) de la trajectoire climatique de Groupama nous a conduit à prioriser les enjeux par secteur. Le secteur électrique contribue lui seul à 39% de l'intensité carbone totale du portefeuille. L'étude de la dispersion des résultats par indicateur climat a fait ressortir les marges de manœuvre pour faire évoluer la stratégie d'investissement.

Étape 3 - Construction d'une trajectoire climatique

La construction d'une trajectoire climatique est un exercice complexe qui nécessite de s'adapter aux spécificités du portefeuille.

Nous avons projeté les réductions attendues en tCO_2e/M€ de chiffre d'affaires à horizon 2030 en agrégeant des données issues de scénarios de transition par secteur (NZE de l'AIE, ETP 2020 de l'AIE, OECM), reconnus et recommandés par la Net Zero Asset Owner Alliance (NZAOA)[16]. Pour les secteurs non couverts par ces scénarios, des estimations ont été faites en considérant les réductions d'émissions GES attendues au niveau de l'économie dans son ensemble. Un résumé des caractéristiques, limites et comparaisons de ces scénarios est accessible sur le protocole de la NZAOA[17].

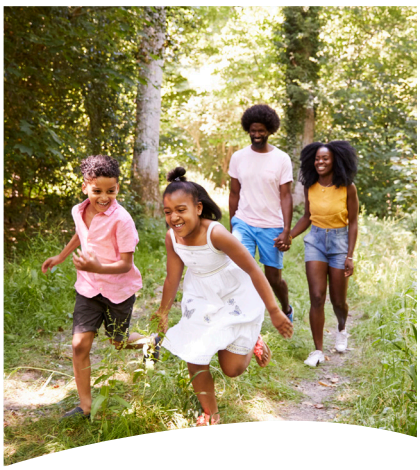

[16] *Lancé en septembre 2019 lors du Sommet Action Climat des Nations-Unies, Net Zero Asset Owner Alliance est un groupe international d'investisseurs ayant pris l'engagement d'assurer la transition de leur portefeuille d'investissements vers une neutralité carbone d'ici 2050.*

[17] *https://www.unepfi.org/wordpress/wp-content/uploads/2022/01/NZAOA-Target-Setting-Protocol-Second-Edition.pdf*

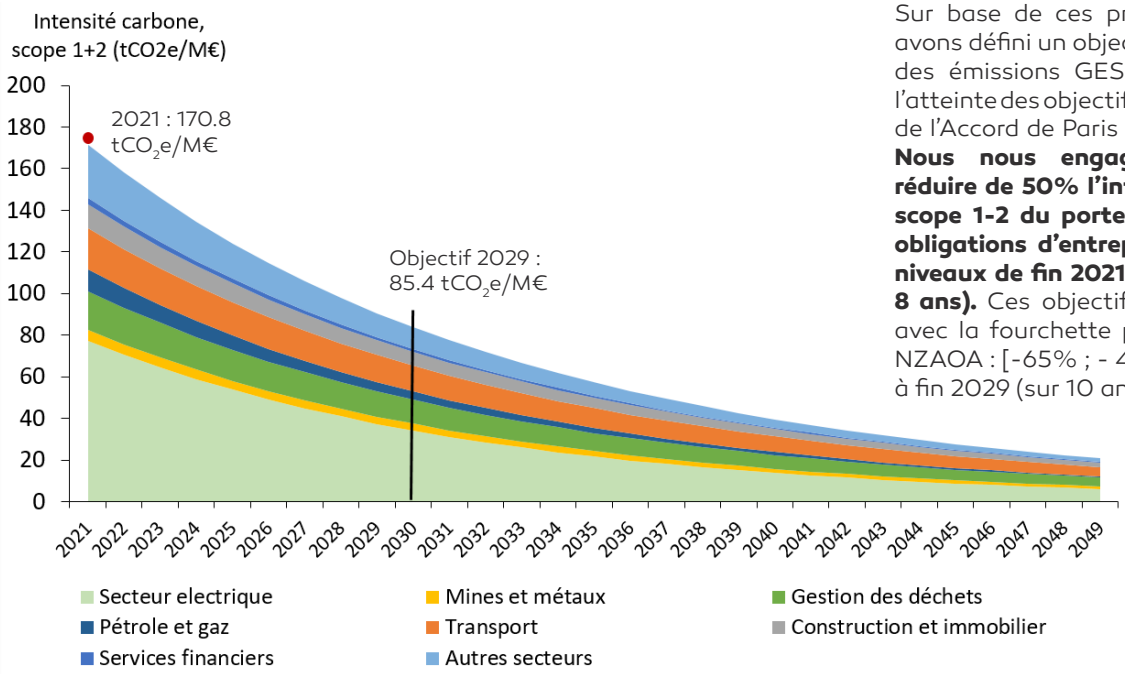

Sur base de ces projections, nous avons défini un objectif de réduction des émissions GES cohérent avec l'atteinte des objectifs intermédiaires de l'Accord de Paris à horizon 2030. **Nous nous engageons ainsi à réduire de 50% l'intensité carbone scope 1-2 du portefeuille actions-obligations d'entreprise depuis les niveaux de fin 2021 à fin 2029 (sur 8 ans).** Ces objectifs sont en ligne avec la fourchette proposée par la NZAOA : [-65% ; - 49%] de fin 2019 à fin 2029 (sur 10 ans).

Figure 10 - Projections de réduction de l'intensité carbone scope 1-2 du portefeuille actions-obligations d'entreprise de Groupama par secteur[18]

Étape 4 - Leviers pour atteindre les objectifs

Afin de rendre compte du potentiel effectif de décarbonation du portefeuille, nous avons modélisé des trajectoires en fonction d'hypothèses sur :

- l'évolution de la politique d'investissement (niveau de rotation du portefeuille et de sélection des émetteurs à partir de filtres carbone)
- l'évolution du niveau de décarbonation du portefeuille à fin 2021 (en analysant les émetteurs les plus contributeurs à l'intensité carbone scope 1-2 du portefeuille)
- le scénario de décarbonation suivi par l'économie à horizon 2030 (1.5°C, WB2°C, 2°C, business as usual, etc...)

Nous excluons à ce stade d'intégrer la réallocation sectorielle comme levier de décarbonation (hormis pour les secteurs intrinsèquement non compatibles avec la transition, voir partie *Exclusions liées au climat*, car nous souhaitons continuer à financer l'économie dans son ensemble et encourager les investissements de transition des secteurs les plus carbo-intensif.

Nous continuerons à mobiliser l'ensemble des moyens d'action à notre disposition pour atteindre nos objectifs de décarbonation :

- Intégration de filtres climat et indicateurs dans les décisions d'investissement (Partie III. C.)
- Engagement actionnarial renforcé sur les thématiques liées au climat (Partie II. C.)

Étape 5 - Plans d'amélioration

Notre démarche de structuration d'objectifs liés au climat est cohérente et progressive. Nous avons effectué un travail considérable en 2021 pour cartographier les enjeux et prendre des premiers objectifs quantifiés de réduction des émissions GES.

Cette démarche devra être progressivement améliorée pour solidifier notre impact, à mesure que la qualité de la donnée s'améliore :

- Intégrer tout ou partie du scope 3 afin de capturer l'impact GES des entreprises sur l'ensemble de leur chaîne de valeur ;
- Étendre le périmètre des classes d'actifs (obligations souveraines, infrastructures, fonds de private equity...) ;
- Fixer des objectifs en intensité physique (ex : gCO 2e/kWh pour le secteur électrique) pour les secteurs les plus intenses en carbone.
- Quantifier des objectifs liés à la politique d'engagement, notamment pour mesurer l'impact des démarches d'engagement actionnarial et de sélection des mandataires

[18] *Ce graphique modélise les tendances des différents secteurs à horizon 2030 et 2050 mais ne représente pas des engagements pris par Groupama de réduction des émissions au niveau de chaque secteur*

B. L'INTÉGRATION DES ENJEUX CLIMAT DANS LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Cette intégration mobilise plusieurs outils :

- **Les politiques d'exclusions sectorielles liées aux énergies fossiles**
- **L'analyse du positionnement des entreprises vis-à-vis de leur transition carbone**
- **L'évaluation de l'impact climat des portefeuilles**
- **La trajectoire vers une prise en compte de l'impact financier des risques physiques et de transition des portefeuilles**

> EXCLUSIONS LIÉES AU CLIMAT

Pour tout investissement, des exclusions sectorielles sont appliquées. Ces exclusions sont issues des politiques sectorielles du Groupe Groupama qui encadrent les investissements dans ses secteurs présentant des risques environnementaux et sociaux. Elles concernent notamment les énergies fossiles et sont régulièrement étendues ou révisées.

Charbon : politique de désengagement

Groupama avait renforcé en 2020 un calendrier de sortie du charbon thermique. Cette politique prévoit une sortie définitive du secteur au plus tard en 2030 pour les pays de l'Union Européenne et de l'OCDE et au plus tard en 2040 pour le reste du monde.

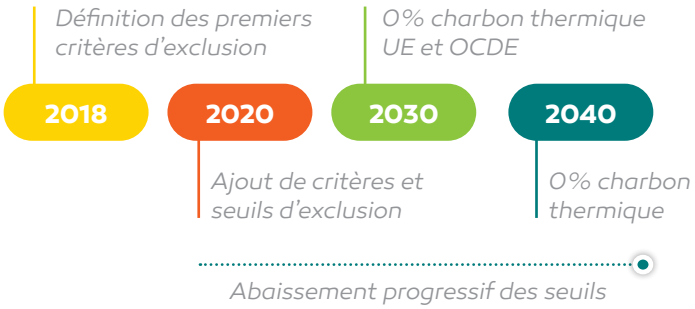

Figure 11 - Synthèse du calendrier de sortie du charbon thermique du Groupe Groupama

Aucun nouvel investissement et désengagement progressif de toute entreprise :

- Dont le chiffre d'affaires ou le mix de production énergétique reposerait à plus de 20 % sur le charbon thermique
- Dont la production annuelle de charbon dépasserait 20 millions de tonnes
- Dont la capacité installée des centrales au charbon dépasserait 10 GW
- Développant de nouvelles capacités charbon

Ces seuils d'exclusion seront abaissés régulièrement pour atteindre une exposition nulle au charbon thermique dans ses portefeuilles d'investissement d'ici 2030 au plus tard dans l'Union Européenne et l'OCDE et d'ici 2030 pour le reste du monde. Cette politique s'est renforcée et fait suite à un premier engagement qui avait été pris en 2018.

Pétrole et Gas non conventionnels

Depuis 2018, le Groupe Groupama s'engage à ne pas investir dans toute entreprise dont les sables bitumineux représentent plus de 15 % des réserves.

Conscient du rôle primordial du secteur Pétrole & Gas dans la décarbonation de l'économie et afin de répondre aux différents appels à renforcer les engagements sur les énergies fossiles[19], **Groupama renforce en 2022 sa politique sur les énergies non conventionnelles** en accord avec les préconisations des scénarios de l'AIE. Le scénario Net Zéro Emissions (NZE) de l'AIE, qui est le plus ambitieux, implique : l'arrêt immédiat des nouveaux projets pétroliers et gaziers, ainsi que la réduction progressive pétrolière et gazière.

Dans la lignée de ces recommandations, le Groupe suit la démarche suivante :

1. **Fin de tout nouvel investissement en direct dans les entreprises concourant au développement de nouveaux projets pétroliers et gaziers non conventionnels**[20]

2. Opportunité de **financer des entreprises soucieuses de contribuer à la transition** (filiale ou projet dédié au financement de la transition ; obligations vertes…)

3. **Actions d'engagements individuels et collectifs auprès des entreprises des secteurs de l'énergie** pour les inciter à réduire leurs émissions à court et moyen terme et les inciter à diriger leurs investissements vers des solutions décarbonées

Le Groupe est très faiblement exposé au secteur de l'énergie. En novembre 2021, celui-ci représentait 301M€ d'encours, soit 0,5% des encours totaux.

Groupama met au coeur des moyens d'application de cette politique la liste d'entreprises élaborée par Urgewald, la Global Oil and Gas Exit List (GOGEL). L'ambition de cette politique fera l'objet d'une revue sur son périmètre d'application ainsi que de réflexions sur d'éventuels seuils de désengagement.

[19] *Cop26, Mission Perrier, pouvoirs publics…*

[20] *Référence aux définitions du Comité Scientifique et d'Expertise de l'Observatoire de la Finance Durable*

> PLACE DE L'ANALYSE CLIMAT DANS LES DÉCISIONS DE GESTION

L'équipe Recherche de Groupama Asset Management a développé et renforcé depuis 2017 une analyse des risques et opportunités Climat spécifique pour les titres détenus au sein des portefeuilles du Groupe, y compris les OPC Dédiés.

Le Climat est pris en compte de façon croissante par Groupama et Groupama Asset Management :

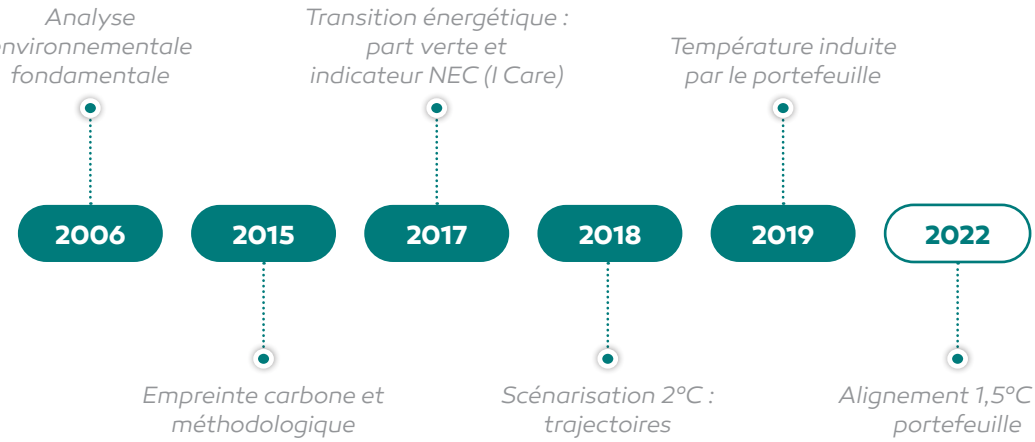

L'analyse Climat est centrée sur les **7 secteurs les plus carbo-intensifs**, qui sont ceux où les possibilités stratégiques et technologiques de lutte contre le réchauffement climatique, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES), sont les plus importantes : Pétrole et Gaz ; Matériaux ; Biens d'équipement ; Transport ; Agriculture agroalimentaire ; Automobile ; Service aux collectivités.

Tous les émetteurs de ces secteurs dont la position globale détenue est supérieure à 25 millions d'euros (mandats et OPC dédiés) sont analysés par l'équipe Recherche de Groupama Asset Management selon une méthodologie d'analyse qui vise à :

- Identifier les émetteurs dont les modèles économiques sont les plus exposés aux risques liés au changement climatique (risque physique et de transition)
- Identifier les émetteurs les mieux positionnés dans le cadre de la transition énergétique et écologique

Cette analyse s'appuie sur la mobilisation de cinq indicateurs complémentaires :

- L'intensité carbone : mesurée en T CO_2 / M€ : l'intensité carbone mesure la quantité de GES nécessaire pour produire un million d'euro de chiffre d'affaires. Cette intensité carbone est mesurée sur le **scope 1** (émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre de l'entreprise), le **scope 2** (émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur nécessaire à la fabrication du produit), **scope 3 amont** (autres émissions indirectes, liées à la chaîne d'approvisionnement en amont de la production)
- La part verte : la proportion des revenus de l'entreprise issus des activités « vertes », au sens de la Transition énergétique et écologique. La part verte a été identifiée à partir d'acte délégué de la version provisoire de la « Taxonomie » mise en consultation en juin 2021 par la Commission Européenne
- La NEC (Net Environnemental Contribution) : cet indicateur, calculé par Iceberg Data Lab, permet d'évaluer la contribution positive ou négative de l'émetteur à la Transition écologique et énergétique. La NEC s'échelonne de -100 % (activité à forts dommages environnementaux) à +100 % (activités à impact environnemental net fortement positif)
- L'alignement des portefeuilles avec l'objectif de maintien de la température en dessous de 2°C (Accord de Paris, méthode SB2A), sur les secteurs clés pour la transition climat, fourni par Iceberg Data Lab
- La note Environnement élaborée à partir de l'analyse interne et des éléments complémentaires fournis par Moody's

Cette approche quantitative est complétée par une **analyse qualitative environnementale** réalisée par l'équipe Recherche, qui n'intègre pas seulement les enjeux climatiques de l'entreprise mais aussi la **performance environnementale globale**, permettant de **mieux cerner la faculté d'adaptation, voire d'anticipation** de l'entreprise. Les gérants disposent de tous les outils en interne pour avoir un aperçu clair de la position des entreprises vis-à-vis de la transition environnementale. Groupama Asset Management **valorise la capacité des gérants à discerner le risque carbone** grâce à la **discipline de l'analyse climat** et la combinaison des différentes métriques.

En 2021, **Groupama a revu ses méthodes d'analyses climat afin de les uniformiser, d'adopter les mêmes indicateurs pour les mandats et pour les OPC et de se tourner vers une approche plus quantitative.** Le périmètre a été élargi aux mandats DOFI, aux mandats caisses régionales, aux fonds dédiés Groupe France et aux filiales internationales.

Additionnellement à l'intensité carbone qui permet de sélectionner les secteurs les plus carbo intensifs, l'utilisation de la NEC classe les émetteurs en 3 catégories :

- **Catégorie 1** : les gérants peuvent décider de conserver ou renforcer leurs positions

  > Entreprises dont la NEC est supérieure à -5%

- **Catégorie 2** : les gérants « mettent sous surveillance » les actifs, ce qui implique que la position peut être conservée sans réinvestissement

  > Entreprises dont la NEC est comprise entre -50% et -5%

- **Catégorie 3** : les gérants ne peuvent pas réinvestir et doivent se désengager de la position à long terme

  > La NEC est <-50%

Catégorie 1

Emetteurs favorablement positionnés au regard de la transition énergétique

Catégorie 2

Emetteurs au positionnement produit ou mise en oeuvre des politiques climat peu convaincant en termes de cohérence soit entre les objectifs et les moyens, soit en termes de dynamique

Catégorie 3

Emetteurs dont le positionnement pénalise la transition énergétique

Cette classification des catégories Climat permet d'identifier les émetteurs dont les modèles économiques sont les plus exposés aux risques liés au changement climatique.

Les décisions de gestion appliquées aux différentes catégories et décrites ci-dessus sont les mêmes pour les mandats de gestion que pour les OPC dédiés. Au 31 décembre 2021, aucun titre détenu par le groupe Groupama n'appartenait à la catégorie 3.

> INVESTISSEMENT DANS LES OBLIGATIONS VERTES

Une obligation verte, ou Green bond, est un emprunt émis sur le marché par une entreprise ou une entité publique pour lui permettre de financer des projets contribuant à la transition écologique (énergies renouvelables, efficacité énergétique, adaptation au changement climatique, etc.).
Elle se distingue d'une obligation classique par un reporting détaillé sur les investissements qu'elle finance et le caractère « vert » des projets financés.
Groupama Asset Management a développé une méthodologie d'analyse spécifique aux obligations vertes, afin de vérifier leurs caractéristiques et notamment l'impact positif sur la transition écologique.

Ainsi en 2021, 429 obligations vertes ont été analysées par l'équipe Recherche de Groupama Asset Management en suivant cette méthodologie, qui a conduit à invalider 17,7% de l'univers analysé.

Caractéristiques de l'émission

Vérification du respect des critères des Green Bond Principles, traçabilité des fonds, processus d'évaluation et de sélection des fonds, gouvernance, gestion des risques ESG

Qualité environnementale des projets

Appréciation du bénéfice environnemental des projets financés : éligibilité et alignement avec la taxonomie, etc.

Transparence

Existence et publication d'un Second Party Opinion (SPO), reporting d'allocation, reporting d'impact, audit

Caractéristiques de l'émetteur

Performance ESG de l'émetteur et analyse des controverses

Répartition sectorielle des obligations vertes en 2021

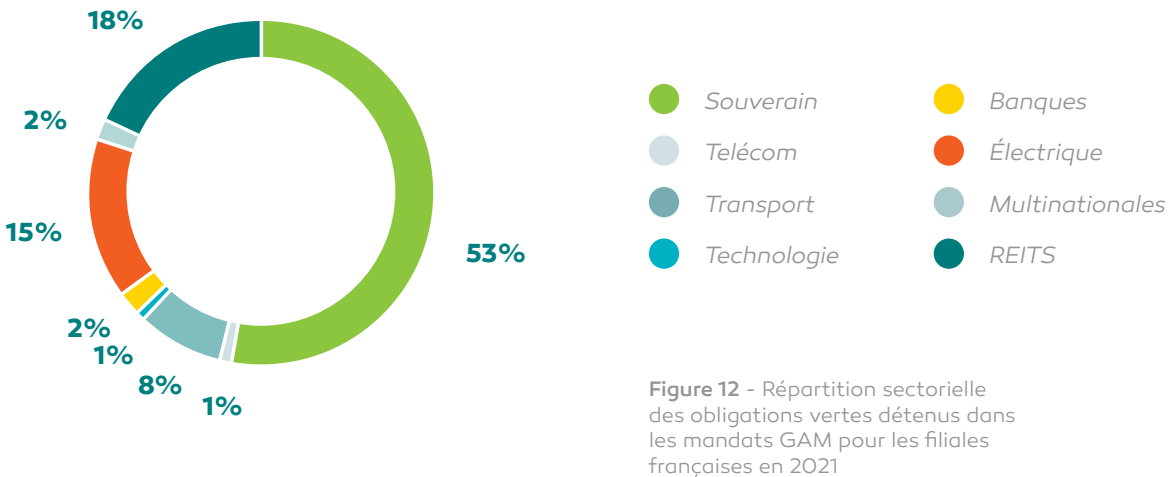

Figure 12 - Répartition sectorielle des obligations vertes détenus dans les mandats GAM pour les filiales françaises en 2021

C. SUIVI DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES INVESTISSEMENTS

> PORTEFEUILLE ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISE

La diversité d'indicateurs de performance environnementale utilisés par Groupama permet de capturer un large spectre d'enjeux environnementaux plus ou moins corrélés[21]. L'utilisation d'une multitude d'indicateurs met en valeur la capacité des gérants à discerner le risque carbone. Alors qu'aucun indicateur en soit ne donne un résultat tangible, le diagnostic de performance climatique quantitatif et qualitatif ainsi que la capacité de recherche permet d'apprécier la transition d'une entreprise.

Portefeuille actions

Thématique	Indicateur de mesure	Unité	Portefeuille actions	Couverture	MSCI Europe Index	Couverture
Empreinte sur le climat	Intensité carbone (scope 1-2)	tCO_2e/M€ CA	**174**	61%	**178**	99%
	Intensité carbone (scope 1-2-3 amont)	tCO_2e/M€ CA	**338**	61%	**464**	99%
	Température équivalente SB2A	°C	**2,8**		**2,7**	99%
Risques climatiques	Score de risque physique	%	**28**	50%	**33**	50%
	Score de risque de transition	%	**34**	50%	**36**	50%
Multi enjeux environnementaux	NEC	%	**1**	61%	**-1**	72%
	Part verte éligible	%	**25**	61%	**25**	72%
	Part verte alignée	%	**3**	23%	**10**	39%
Biodiversité	Intensité monétaire biodiversité	km^2.MSA / M€ CA	-0,16*	61%	-0,26	72%

Le portefeuille actions a une intensité monétaire biodiversité et climat (intensité carbone) inférieure à l'indice, ainsi qu'une exposition moindre aux risques physiques et de transition et une NEC plus élevée. En revanche, la température du portefeuille est légèrement plus élevée et la part verte alignée est légèrement inférieure à l'indice.

* Indicateur de biodiversité : pour un million de chiffre d'affaires généré par les entreprises dans le portefeuille d'investissement, 0,16km^2 d'écosystème « intact » (non dégradé par les activités humaines) est transformé en une surface totalement artificielle. Cette empreinte est causée par diverses pressions, notamment l'utilisation des terres. Les résultats indiquent que les impacts proviennent principalement des fournisseurs indirects des entreprises du portefeuille (voir Partie 2.d Identifier et piloter les impacts de nos investissements page 37)

[21] *Les résultats ne sont pas comparés aux années précédentes de par le changement de fournisseur de données sur plusieurs indicateurs en 2021. Une démarche continue de suivi de la performance absolue et relative est mise en place pour suivre dans la durée l'impact de notre stratégie environnementale.*

Portefeuille obligations d'entreprise

Thématique	Indicateur de mesure	Unité	Portefeuille obligations d'entreprise	Couverture	Barclays Euro Aggregate	Couverture
Empreinte sur le climat	Intensité carbone (scope 1-2)	tCO_2e/M€ CA	**152**	74%	**139**	70%
	Intensité carbone (scope 1-2-3 amont)	tCO_2e/M€ CA	**342**	74%	**322**	70%
	Température équivalente SB2A	°C	**2,7**	74%	**2,8**	70%
Risques climatiques	Score de risque physique	%	**30**	49%	**27**	49%
	Score de risque de transition	%	**34**	49%	**35**	49%
Multi enjeux environnementaux	NEC	%	**4**	74%	**1**	70%
	Part verte éligible	%	**21**	74%	**18**	70%
	Part verte alignée	%	**16**	21%	**3**	40%
Biodiversité	Intensité monétaire biodiversité	km^2.MSA / M€ CA	-0,4	74%	-0,4	70%

Le portefeuille obligations d'entreprise est moins carboné que le portefeuille actions sur le scope 1-2 (152 tCO_2e/M€ contre 174 tCO_2e/M€) mais plus carboné que l'indice. Le portefeuille est mieux positionné que l'indice de référence sur l'ensemble des autres indicateurs (température, NEC, exposition aux risques physiques et de transition, part verte alignée, empreinte biodiversité). Ces résultats témoignent de l'importance des résultats de ces indicateurs dans les décisions de stock/bond picking des gérants du portefeuille Groupama.

Portefeuille global actions-obligations d'entreprise

Thématique	Indicateur de mesure	Unité	Portefeuille actions-obligations d'entreprise 2021	Couverture
Empreinte sur le climat	Intensité carbone (scope 1-2)	tCO_2e/M€ CA	**171**	72%
	Intensité carbone (scope 1-2-3 amont)	tCO_2e/M€ CA	**339**	72%
	Température équivalente SB2A	°C	**2,8**	72%
	% du portefeuille SBTi	%	**37**	100%
	% de l'empreinte carbone SBTi	%	**71**	100%
Risques climatiques	Score de risque physique	%	**28**	50%
	Score de risque de transition	%	**34**	50%
Multi enjeux environnementaux	NEC	%	**3**	72%
	Part verte éligible	%	**22**	72%
	Part verte alignée	%	**15**	21%
Biodiversité	Intensité monétaire biodiversité	km^2.MSA / M€ CA	-0,37	72%

Dans le cadre de la structuration de notre stratégie climat en 2021, nous avons affiné nos analyses au niveau sectoriel et entreprise pour identifier plus précisément les enjeux du portefeuille global entreprise (actions + obligations d'entreprise)

- L'intensité carbone scope 1-2 du portefeuille global entreprise est largement déterminée par les secteurs électriques et du transport qui y contribuent respectivement à 39% et 11%, alors qu'ils ne représentent que 3% et 5% de l'actif du portefeuille. Le secteur Finance (hors gestion d'actifs) n'y contribue qu'à 2% alors qu'il représente 32% de l'actif total (figure 13). A contrario, le secteur Finance est largement le plus contributeur lorsqu'on intègre les données de scope 3, certes approximatives à ce jour.
- L'accès aux données de température SB2A permet aux gérants de sélectionner, au sein des secteurs les plus carbo-intensifs, les entreprises les mieux positionnées en matière de performance climat dynamique. La figure 14 confirme cela, notamment pour le secteur électrique (1.7°C de température au sein du portefeuille).

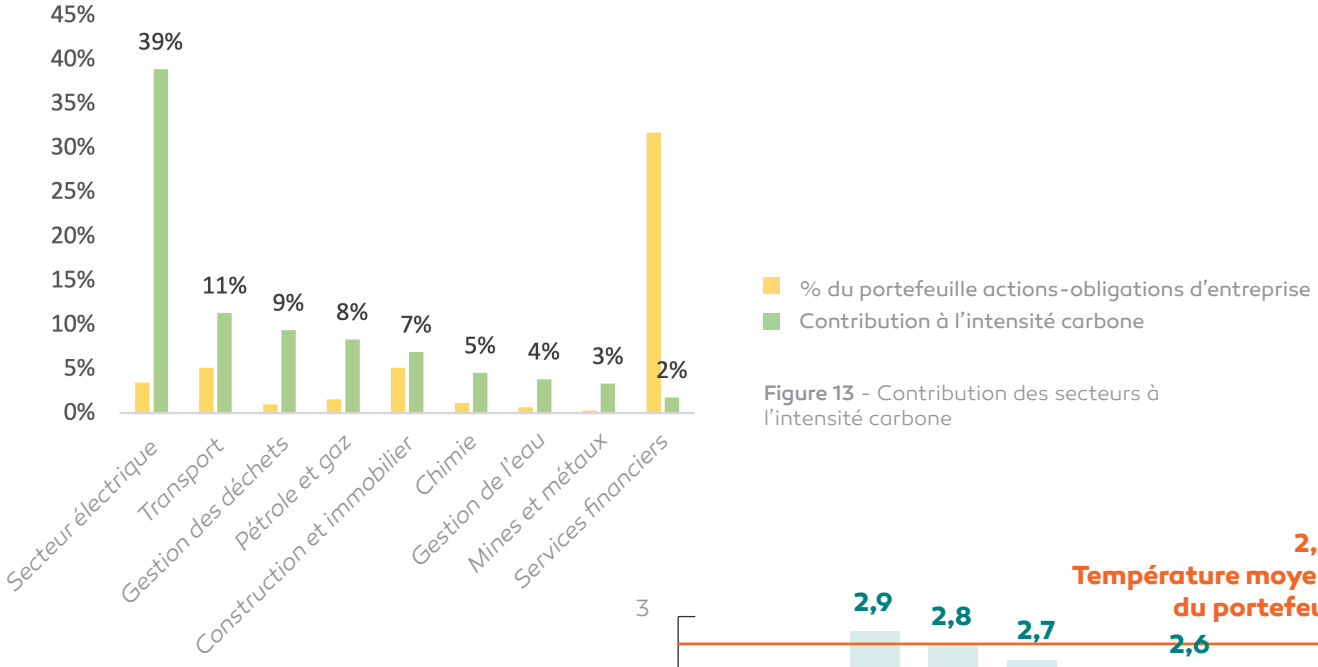

Figure 13 - Contribution des secteurs à l'intensité carbone

La performance climat dynamique de notre portefeuille est également liée à la robustesse des engagements pris par nos participations. A fin 2021, 37% de notre portefeuille est couvert par un engagement SBT (committed ou target set). Plus précisément, 71% de l'empreinte carbone du portefeuille est couverte par cet engagement, ce qui révèle son importance dans notre sélection de titres intra-sectoriels.

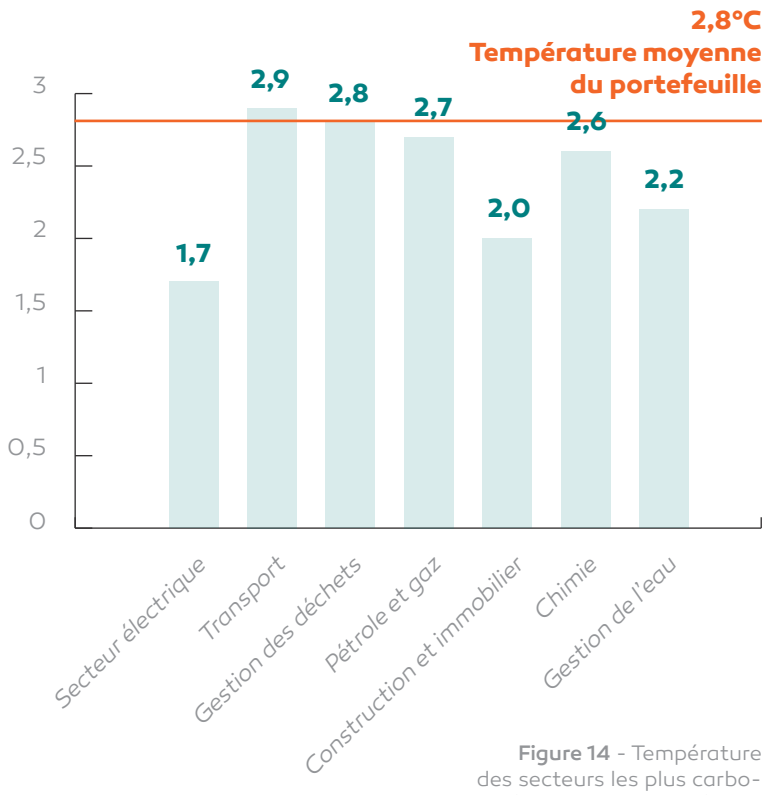

Figure 14 - Température des secteurs les plus carbo-intensifs au sein du portefeuille

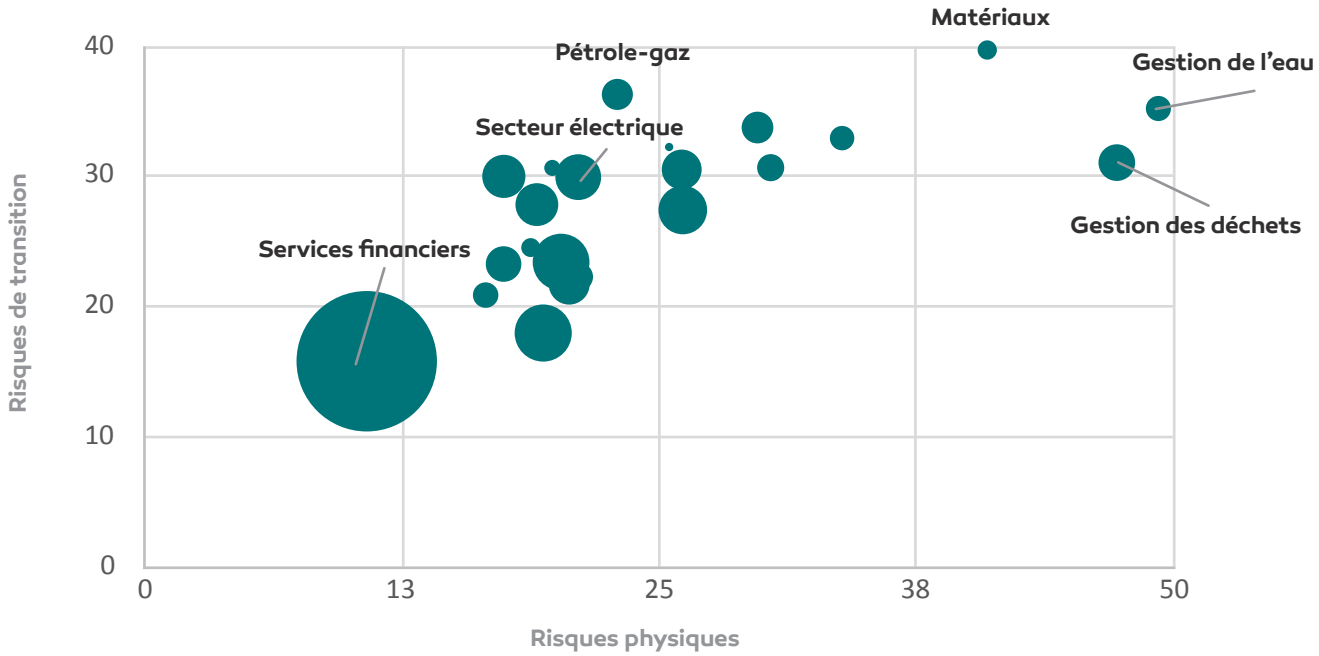

Figure 15 - Exposition aux risques physiques et de transition par secteur

Nous étudions également l'exposition de nos participations aux risques physiques et de transition. La figure 15 met en exergue la vulnérabilité plus importante de secteurs comme l'eau et les déchets aux risques physiques, alors que les secteurs de la défense et pétrole-gaz sont plus exposés aux risques de transition.

> PORTEFEUILLE OBLIGATIONS SOUVERAINES

	Emissions nationales de GES/ PIB (territoriales + importées)	**Part des énergies bas carbone** (dont nucléaire)	**Potentiel de réchauffement du portefeuille**	**Taux de couverture**
Unité	tCO_2/M€PIB	%	°C	%
Portefeuille obligations souveraines 2020	607	37 %	1,7	97 %

Le portefeuille d'obligations souveraines est peu carboné car largement investi en obligations françaises (6%) et italiennes (22%) puis espagnoles (7%). La part verte énergétique (intégrant le nucléaire) est élevée, à 37% en 2021 contre 32% en 2020. Le portefeuille a un potentiel de réchauffement de 1,7°C, en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Exposition aux risques physiques et de transition – ND gain

Pour mesurer l'exposition aux risques physiques et de transition de nos investissements en dettes souveraines qui représentent 47% du portefeuille au 31 /12/2021 du Groupe, nous utilisons le Global Adaptation Index fourni par l'université américain de Notre Dame (ND Gain Index).

Le ND Gain index est un outil de mesure de risque pays qui calcule **l'exposition et la vulnérabilité aux chocs climatiques d'un pays** (Vulnerability score) en fonction de son **degré de préparation** (Adaptability score), défini comme le degré d'exploitation de ses ressources économiques, sociales et de gouvernance pour réduire les risques associés au climat.

Le score de vulnérabilité mesure l'exposition, la sensibilité et la capacité d'un pays à s'adapter à l'impact négatif du changement climatique en tenant compte de la vulnérabilité dans six secteurs porteurs de vie : alimentation, eau, santé, services écosystémiques, habitat humain et infrastructure. Plus le score est faible, plus il est bon.

Le score d'adaptabilité mesure la capacité d'un pays à tirer parti des investissements pour les convertir en mesures d'adaptation. Plus le score est élevé, plus il est bon.

Au total, notre portefeuille d'investissement en dettes souveraines obtient un bon score ND Gain du fait de la faible exposition aux risques physiques de notre portefeuille majoritairement investi en Europe (France, Italie, Espagne, Belgique, Allemagne).

EXPOSITION AUX OBLIGATIONS SOUVERAINES EN FONCTION DU ND GAIN EN 2021

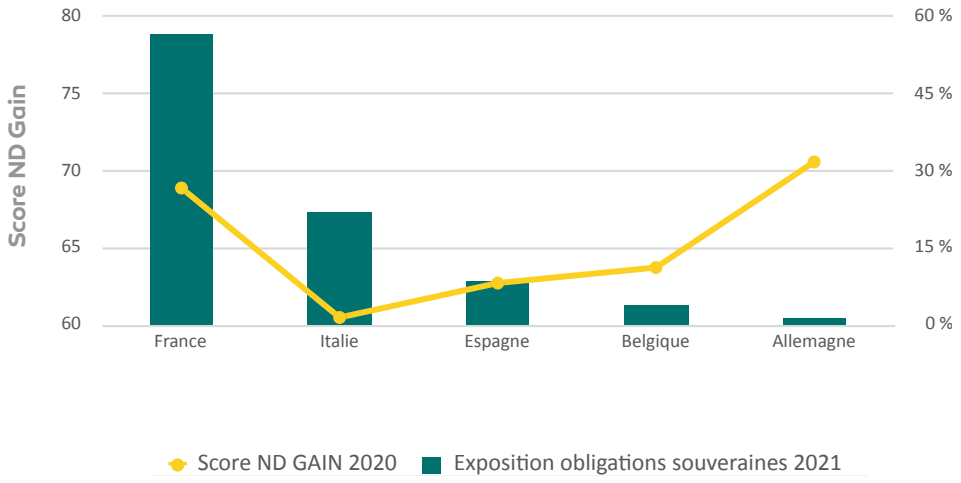

Figure 16 - Exposition de Groupama au portefeuille total d'obligations souveraines au 31/12/2021 en fonction du score ND GAIN. Les expositions ci-dessus représentent plus de 90% des expositions aux obligations souveraines total du Groupe.

« VULNÉRABILITÉ » PAR « ADAPTABILITÉ »

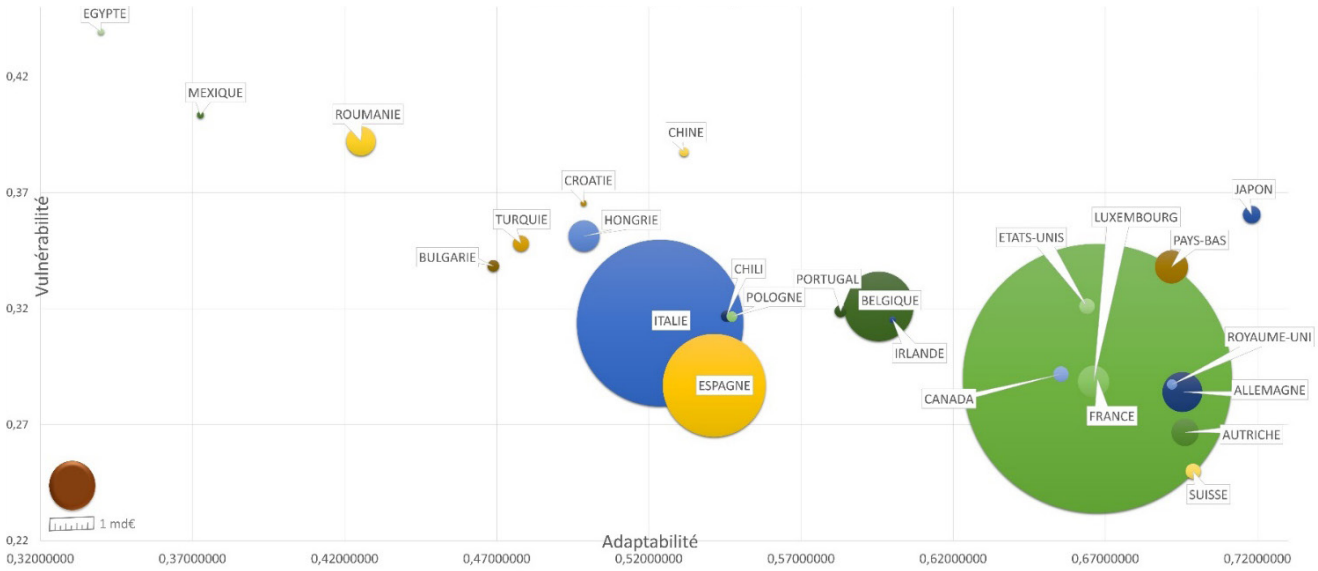

Figure 17 - Principales expositions de Groupama aux obligations souveraines au 31/12/2021 en fonction du score d'adaptabilité et du score de vulnérabilité. Les expositions ci-dessus représentent plus de 97% des expositions aux obligations souveraines du Groupe,

Sur ce graphique, les expositions se trouvant dans la partie droite et basse du graphique sont les moins exposées au risque associé au changement climatique.

Le score Nd Gain est calculé selon la formule suivante :

ÉVOLUTION ND GAIN PORTEFEUILLE

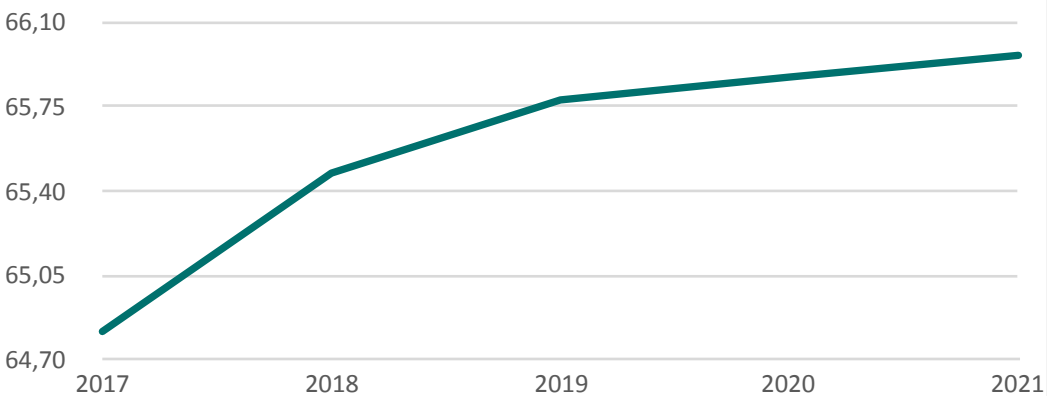

Figure 18 - Évolution du score ND Gain du portefeuille total d'obligations souveraines pondérées par leur valeur boursière sur la période allant de 2017 à 2021.

Impact carbone

Dans la construction de sa stratégie, Groupama Immobilier place une importance particulière à la mesure de l'empreinte carbone de son patrimoine sous gestion.

Groupama travaille avec des cabinets externes depuis plusieurs années pour saisir les opportunités et réduire les risques liés aux enjeux carbones sur toute la durée de vie des bâtiments. La démarche immobilière a permis d'atteindre en 2021 une **intensité carbone moyenne de 13,9kgCO_2eq/m2/an sur les actifs de bureau monitorés par Deepki, correspondant aux consommations d'énergie sur les bâtiments.**

Cette moyenne s'inscrit en dessous de la moyenne française de 14 kgCO_2eq/m2/an sur le les actifs de bureaux[22] et est déjà aligné en statique avec une trajectoire 2°C.

Grâce à son partenariat avec **Deepki**, Groupama Immobilier continue à collecter, fiabiliser et analyser les données patrimoniales et de consommation afin d'avoir une vision plus claire de son parc et de déterminer la meilleure stratégie pour répondre au décret tertiaire.

Part verte

Éligibilité et alignement des activités immobilières de Groupama à la taxonomie européenne

Étape 1 - Les activités de Groupama sont-elles éligibles à la taxonomie ?

Le panel des activités éligibles à la taxonomie recense les activités ayant le plus d'impact sur la poursuite de chaque objectif environnemental, tout en ayant une marge de progression importante. Le secteur du bâtiment, par son impact environnemental, fait partie des secteurs éligibles à la taxonomie, dans les catégories « d'Acquisition et gestion de bâtiments » ainsi que « Construction de nouveaux bâtiment » et « Rénovation de bâtiments existants »

‣ Activités 100% éligibles

LES ACTIVITÉS DU BÂTIMENT ET DE L'IMMOBILIER ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE EUROPÉENNE

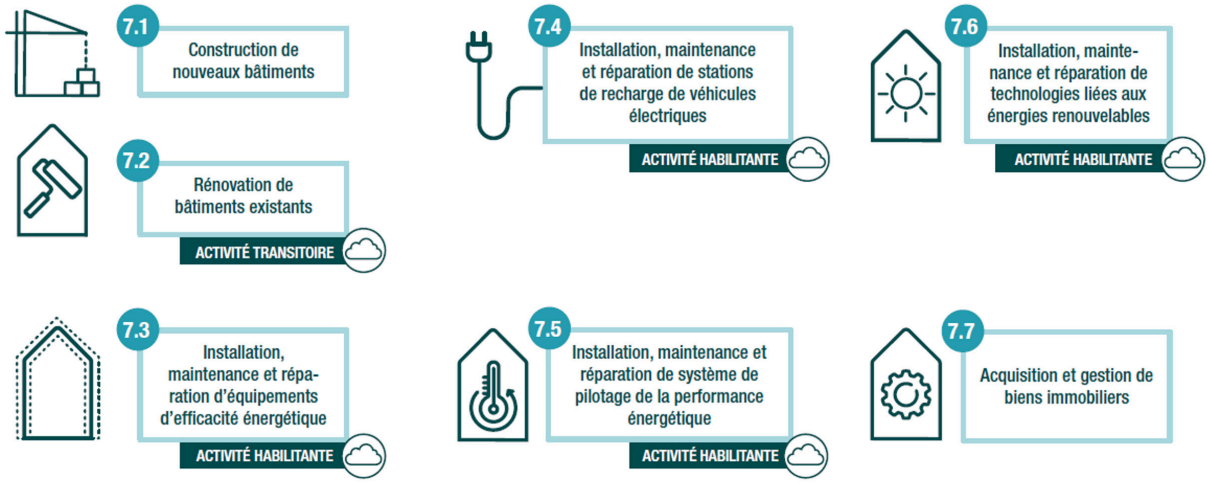

[22] *Baromètre Immobilier de l'Observatoire de l'immobilier Durable, 2022*

Étape 2 - Les activités de Groupama sont-elles alignées sur la taxonomie ?

Les activités éligibles doivent ensuite être passées au crible des critères techniques de la taxonomie pour être considérées comme alignées et donc durables. Cela implique de satisfaire les critères de contribution substantielle, de ne causer de préjudice important à aucun des cinq autres objectifs, tout en respectant les garanties sociales minimales.

- **Contribuer :** Contribution substantielle au pilier de l'atténuation : les bâtiments doivent soit être dans le top 15% national en énergie primaire, soit avoir un DPE de classe A
- **Ne pas nuire :** (Do Not Signant Significant Harm) : l'activité d'acquisition et propriété ne doit également pas causer de préjudice important aux cinq autres objectifs environnementaux.
- **Respecter** les garanties minimales sociales

Si l'activité de construction de nouveaux bâtiments remplit les conditions des 3 étapes présentées, elle sera taxonomy aligned pour l'objectif d'atténuation du changement climatique.

▸ Groupama publiera un rapport dédié sur l'alignement de ses activités à court terme.

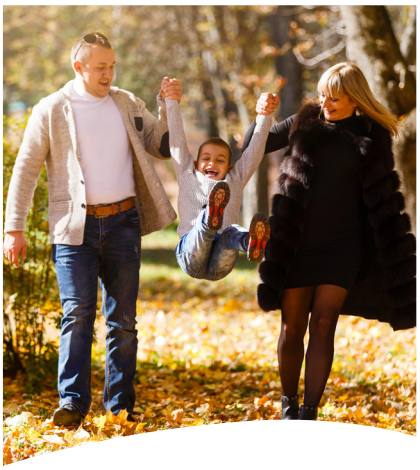

> ÉVALUATION CARBONE DES ACTIFS FORESTIERS

Groupama est pionnier en matière d'évaluation du stockage de carbone en forêt, en s'appuyant sur le cabinet IF Consultant et sur les travaux de recherche et d'analyse disponibles à date. Les forêts participent à l'atteinte de la neutralité carbone en jouant le rôle de puits de carbone. En effet, les forêts permettent la captation du CO_2 atmosphérique et les usages du bois collecté permettent d'éviter des milliers de tonnes de CO_2.

INDICATEUR	DESCRIPTION	RÉSULTAT 2019	RÉSULTAT 2020	RÉSULTAT 2021
Carbone séquestré / accroissement annuel	Augmentation annuelle de la masse de CO_2 résultant de l'accroissement annuel de la masse ligneuse des forêts (T CO_2/ an)	353 162	185 583	184 652
Carbone total stocké	Carbone stocké dans le bois, l'humus et le sol des forêts (T CO_2)	10 063 693	10 513 512	10 361 510
Carbone évité	Carbone évité par l'injection dans l'économie du matériau bois sous toutes ses formes et source d'économie de carbone par substitution à d'autres matériaux énergivores (métaux, carburants fossiles, PVC, etc.) (TCO_2 évité)	75 570	79 471	139 749
Carbone évité	Carbone stocké dans les produits transformés issus de coupes	ND	46 172	79 728

▸ **Méthodologie :**

L'expression « carbones forestiers » au pluriel intègre les carbones :

- Résultant de l'accroissement annuel de la masse ligneuse des forêts ;
- Stockés dans le bois, la litière et le sol des forêts ;
- Evités par l'injection dans l'économie du matériau bois sous toutes ses formes et source d'économie de carbone par substitution à d'autres matériaux moins vertueux en termes de bilan GES (métaux, carburants fossiles, etc.)
- Stockés dans les produits transformés issus des coupes

Ces carbones forestiers sont traduits en éqCO_2

RÉSULTATS 2021

Le stock total est en léger recul en raison de la récolte de volumes importants d'épicéa dans les forêts de l'est en raison des attaques parasitaires du scolyte (ces surfaces de coupes rases n'ont pas été toutes reboisées). Cette récolte importante de bois se traduit par une hausse des tonnes de CO_2 évitées et stockées dans le matériau bois.

D. VERS UNE MESURE DE L'IMPACT FINANCIER DU RISQUE DE TRANSITION

Tandis que la science est claire sur les risques de long terme liés au changement climatique, les marchés financiers peinent à les intégrer dans leur fonctionnement habituel, et notamment dans leur modèle de risques financiers traditionnels.

La **Banque de France et l'ACPR** ont conçu un cadre analytique pour quantifier des scénarios de transition climatique et en évaluer les risques financiers associés : **les exercices de stress test climatiques, auxquels Groupama a participé.**

Une première application de cette approche permet de donner un ordre de grandeur de l'adversité possible des chocs sur le système financier.

Sur le plan de la quantification monétaire du risque climatique, les approches restent embryonnaires et des données additionnelles sont nécessaires pour transformer les facteurs de risques climatiques en risques économiques.

Pour piloter les enjeux de la transition bas carbone de ses portefeuilles, Groupama doit intégrer une **évaluation des pertes financières et gains financiers potentiels liés au risque de transition et au risque physique.** A court terme, Groupama évaluera différentes métriques fournies par des data provider afin de sélectionner celle qui semble la plus robuste. L'objectif sera de mener des premières réflexions quant aux décisions de gestion à envisager pour faire face aux conséquences du changement climatique.

4 - ORIENTER NOS CLIENTS VERS DES SOLUTIONS D'ÉPARGNE DURABLE

A. OFFRE DES PRODUITS D'ÉPARGNE AXÉS SUR L'ESG ET LE CLIMAT

La demande croissante des épargnants français pour des supports responsables

Depuis plusieurs années, les assureurs se mobilisent pour dynamiser l'intégration de critères ESG et climat dans leurs stratégies d'investissements. En tant qu'investisseurs institutionnels, l'objectif est d'accélérer la mobilisation et l'ampleur des investissements responsables pour répondre à l'urgence climatique. Conscients que la mobilisation de l'épargne française constitue la prochaine frontière, les assureurs travaillent désormais à développer l'offre d'unités de compte responsables, à destination des particuliers. Cette démarche répond à la demande croissante des épargnants pour des supports responsables. En 2019, 2/3 des épargnants français accordaient une place importante aux impacts environnementaux et sociaux de leurs placements[23].

Enfin, à partir de 2022, de nouvelles obligations réglementaires incombent aux assureurs. Dans le cadre de la loi PACTE, chaque contrat d'assurance vie multi supports devra référencer à compter de 2022 à une unité de compte (UC) adossée à un fonds labellisé ISR, une UC adossée à un fonds GreenFin et une UC adossée à un fonds solidaire. Les conseillers financiers devront également s'enquérir de l'impact et des préférences ESG recherchées par les clients au travers de leurs investissements afin de leur proposer des produits financiers adaptés.

Les solutions d'épargne proposées par Groupama sont des contrats mono-supports (fonds en euro) ou multi supports en architecture ouverte, soit en « gestion libre », soit en « gestion déléguée :

En « **gestion libre** », les décisions d'investissement sont prises par le client, qui choisit certaines unités de compte au sein d'un éventail d'options d'investissement déterminé par Groupama Gan Vie avec le soutien de Groupama Asset Management et la Direction des Opérations Financières et des Investissements.

En « **gestion déléguée** », Groupama propose à ses clients différents profils d'allocation répondant à leur profil de risque sous forme de Gestion Déléguée évoluant en fonction du contexte financier et des convictions des équipes Groupama. Ces portefeuilles combinent : le fonds en euro et des OPC gérés par Groupama Asset Management ou d'autres sociétés de gestion ; et complétés par des supports immobiliers, non cotés, thématiques ou des produits structurés. La gestion déléguée du Groupe, conçue par Groupama Gan Vie et déployée depuis avril 2018 dans tous les réseaux du Groupe comporte **cinq profils** : sérénité, modéré, équilibré, dynamique et offensif.

Au sein de Groupama, nous sommes conscients de la volonté croissante de nos assurés d'intégrer des dimensions de responsabilité dans leur épargne. C'est pourquoi dès 2019, Groupama a fait le choix de décliner son profil équilibré dans une version profil durable. **En 2021 nous avons lancé un processus de duplication des quatre autres profils de gestion déléguée en version durable**. Chaque épargnant est ainsi libre d'investir selon son appétence aux facteurs de durabilité, son projet, sa situation, et son horizon de placement. En fonction de sa réponse, il est orienté vers un profil durable ou libre de conserver ses placements classiques. Au 31/12/2021, le profil Gestion Equilibré Durable atteint 1185M€.

En 2022, nous étendrons cette offre l'ensemble des réseaux de distribution.

Années	Date	Encours (€)	Encours - nombre de contrat (€)
2020	31/12/2020	347 659 837	7 950
2021	31/12/2021	1 184 937 335	28 553

Figure 19 - Évolution des encours sur le profil de gestion déléguée équilibré durable entre 2020 et 2021

[23] *Structurer et promouvoir l'offre d'unités de compte responsables, vertes et solidaires en assurance vie, France Assureurs*

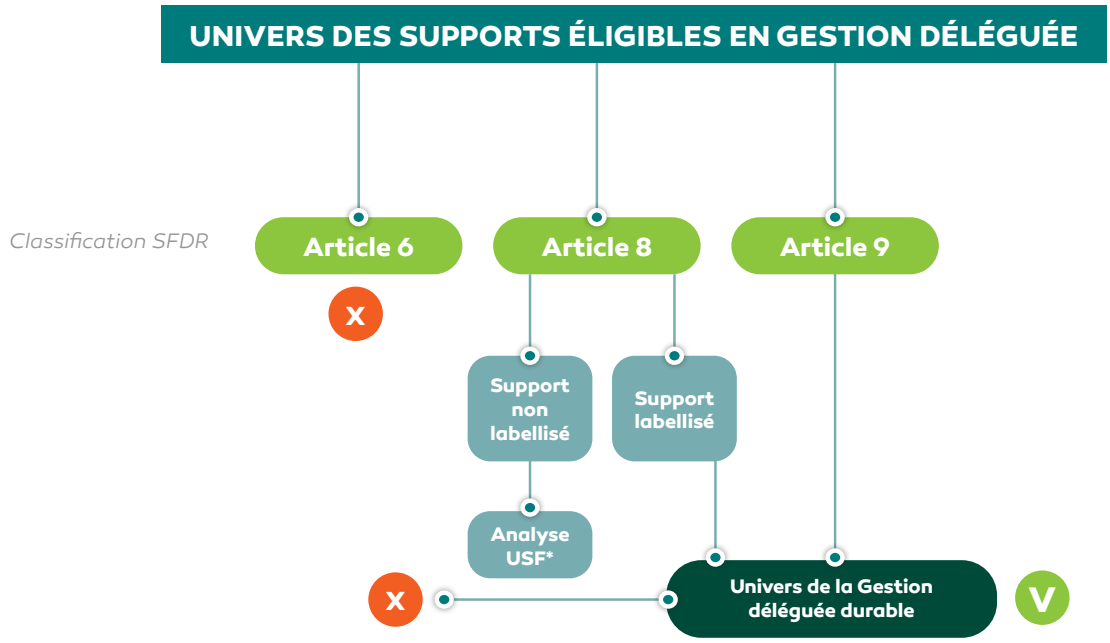

** les supports doivent appartenir à la catégorie 1 AMF*

Figure 20 - Processus de sélection des supports éligibles en Gestion Déléguée durable

L'univers durable est ainsi composé de supports de types actions/obligations/diversifiés et investis sur des valeurs sélectionnées sur la base de critères d'analyses financières et extra financières. L'univers durable est composé de supports :

- Ayant un objectif d'investissement durable (conformément à **l'article 9 du SFDR)**
- Qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales (conformément à **l'article 8 du SFDR**) et ont soit obtenu **un label de placement responsable et durable**, soit ont été sélectionnés par Groupama qui reconnait la prise en compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans la stratégie d'investissement du support (Voir le Schéma ci-dessus). Dans ce cadre, et pour s'assurer que les supports pourront être éligibles à des futures labélisations, l'analyse consiste à sélectionner des supports qui appartiennent à la **catégorie 1 de l'AMF.**

Bien que la gestion déléguée durable ne représente que 8% des UC de GGVIE, 43% de ces UC étaient labelisées au 31/12/2021 (Figure 21)

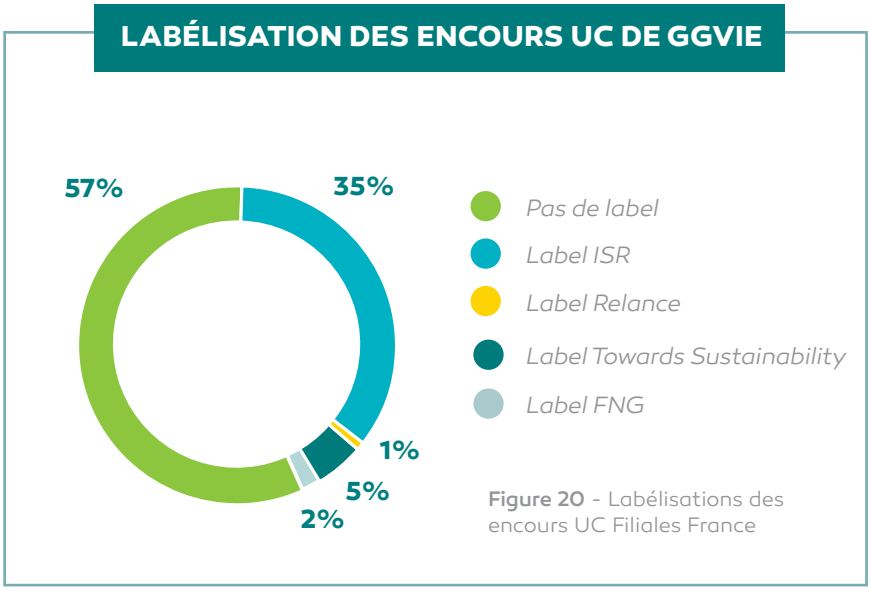

Figure 20 - Labélisations des encours UC Filiales France

Groupama propose également des **produits structurés « durables »**, émis par des banques partenaires, constituant des **supports en UC pour les contrats d'assurance vie**. La plupart de ces produits sont des obligations vertes, destinées à financer ou refinancer exclusivement des projets verts avec un impact environnemental positif. Les formules dépendent de l'évolution d'indices actions sélectionnés pour leur performance climat/ESG. En 2021, Groupama a commercialisé six produits supplémentaires, dont quatre à vocation associative.

PRODUIT	INDICE	TYPOLOGIE INDICE	ENVELOPPE OBLIGATAIRE	PROJET ASSOCIATIF
Porphyre	Euronext® CDP Environment France EW Decrement 5%	Environnemental	Classique	NA
Heliopse	Euronext® CDP Environment France EW Decrement 5%	Environnemental	Classique	Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France
Porphyre Vert	MSCI Europe Select Green 50 5% Decrement	Environnemental	Obligation verte	Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France
Heliopse Flash	MSCI France Select ESG 30 Decrement 5%	ESG	Obligation verte	NA
Porphyre Vert	Euronext® France Energy Transition Leaders 40 EW Decrement 5%	Environnemental	Obligation verte	Reforest'Action
Heliopse Climat	Euronext Climate Objective 50 Euro EWD5	Environnemental	Obligation verte	Terre des liens

Tableau 3 - Produits structurés verts en 2021

Qu'est-ce qu'un titre de créance vert ou « Green bond » ?

Qu'est-ce qu'un titre de créance vert ou « Green bond » ?

Il s'agit d'un titre de créance destiné à financer ou refinancer des prêts éligibles à des projets verts avec un impact environnemental positif. Il est émis par une institution (entreprise, entité publique, banque, ...). Les projets sont sélectionnés avec soin sur la base de critères d'éligibilité et de méthodologie définis par l'émetteur. Il respecte des lignes directrices préconisant la transparence et la publication d'informations sur : l'utilisation et la gestion des fonds, le processus de sélection et d'évaluation des projets, le reporting. Un green bond doit à minima respecter les principes érigés par les Green Bond Principles (ICMA) et au mieux se référer aux taxonomies d'activités vertes.

The Green Bond Principles

Porphyre Vert Mai 2022

Prophyre Vert Mai 2022, émis par CACIB Financial Solutions finance ou refinance des prêts pour des projets verts avec un impact environnemental positif, contribuant à la lutte contre le changement climatique et à la transition vers une économie décarbonée. Porphyre Vert respecte les Green Bond Principles et peut investir dans des projets d'énergie renouvelables, de construction verte, de transport décarboné, de gestion et traitement de l'eau ou bien d'agriculture durable.

Ce support est proposé au sein des contrats d'assurance vie multisupports Chromatys, Chromatys Évolution et Gan Capitalisation Exception.

[24] *https://www.blog.ganpatrimoine.fr/Media/documents/Produits%20structurés/PS%20janvier%202022/Brochure%20Heliopse%20Climat%20Janvier%202022.pdf*

En adéquation avec la politique d'épargne et de placement durables au niveau du Groupe et convaincus que notre offre durable est un chantier en progression constante, nous avons prévu pour 2022 :

▸ D'accompagner les commerciaux, sociétaires et clients à la connaissance et à l'appropriation des offres durables -

▸ Développer un **nouveau mode de gestion déléguée à entrée thématique** qui sera commercialisé en 2023

B. SENSIBILISER LES ASSURÉS

Groupama entend avoir une communication transparente envers ses assurés, et souhaite dialoguer de manière responsable avec l'ensemble de ses parties prenantes. Nous avons à ce titre développé des **outils de communication pédagogiques** qui permettent de mieux appréhender le système de retraite. Ces outils comprennent par exemple des vidéos « Le petit Tour de la gestion déléguée », avec un numéro spécial sur la gestion durable[25].

Afin d'accroitre la mobilisation de l'épargne en faveur du développement durable, **les réseaux de distribution doivent être sensibilisés** pour accompagner aux mieux la promotion de ces offres auprès des clients. Les conseillers en agence sont sensibilisés de manière régulière à l'investissement responsable. En s'appuyant sur les sociétés de gestion partenaires, les commerciaux participent à de nombreux **roadshows et animations sur l'ISR**. Ces sensibilisations visent à former les conseillers, afin de répondre au mieux aux questions des clients concernant l'ISR et de les orienter vers une offre durable.

Les clients reçoivent également chaque mois un **reporting dédié à la gestion déléguée durable** pour présenter la performance des différents profils et classes d'actifs.

[25] *https://lepetittourdelagd.com/*

PERSPECTIVES

En 2021, en réponse aux exigences réglementaires (SFDR, Taxonomie, Article 29) et aux meilleures pratiques de place, Groupama a entamé un processus de renforcement de sa stratégie d'investissement responsable sur l'ensemble des classes d'actifs. Ce processus répondait à une volonté de déployer une politique d'épargne et de placements durables claire, publique et commune à l'ensemble du Groupe.

Nous avons la conviction forte qu'une transition climatique et juste est une affaire collective qui mobilisera toute la société, depuis nos clients, nos agents, jusqu'aux pouvoirs publics et ONGs. Nous avons progressé, cependant il nous reste du chemin à parcourir. Nous souhaitons amplifier notre contribution à une transition juste, enrichir notre stratégie d'investissement responsable d'une stratégie d'impact et élargir la stratégie de placement responsable à l'ensemble du Groupe. Pour cela nous continuons à nous doter d'outils de mesure plus robustes, de former nos collaborateurs et distributeurs aux enjeux du climat et de la biodiversité et de préciser nos engagements pour participer à cette transformation.

Ce premier rapport « Article 29 » ouvre la voie à une transparence accrue et à des engagements renforcés concernant les enjeux climatiques et ceux liés à la préservation de la biodiversité de la part des institutions financières. Ces nouvelles exigences incitent davantage les acteurs à se poser d'importantes questions en termes de stratégie, et à ce titre, peuvent faire émerger des actions à la hauteur de l'enjeu environnemental et climatique.

ANNEXES

Tableau de correspondance avec les exigences de l'Article 29

THÉMATIQUES DU DÉCRET D'APPLICATION	EXIGENCES	PARTIE CORRESPONDANTE
1. Démarche générale	Présentation résumée de la démarche générale de l'entité sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance, et notamment dans la politique et stratégie d'investissement	2.a
	Contenu, fréquence et moyens utilisés par l'entité pour informer ses différentes parties prenantes/ interlocuteurs sur sa stratégie	4.d
	Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019, et la part globale, en pourcentage, des encours sous gestion prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le montant total des encours gérés par l'entité ;	Panorama de la stratégie responsable
	Prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le processus de prise de décision pour l'attribution de nouveaux mandats de gestion	2.a
	Mention d'une adhésion éventuelle à des chartes ou labels + description de ceux-ci	1.b ; 1.c
2. Moyens internes	Ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères ESG (part en %, équivalent temps pleins, etc) + si possible montant des investissements dans la recherche : recours à des prestataires externes et fournisseurs de données	Groupama entreprise citoyenne ; 1.a
	Actions menées en vue d'un renforcement des capacités internes de l'entité. La description inclut tout ou partie des informations relatives aux formations, à la stratégie de communication, au développement de produits financiers et services associés à ces actions.	1.a
3. Gouvernance	Connaissances, compétences associées à un processus de supervision et expériences des instances de gouvernance (organes CA et CS et de direction et comité interne)	1.a
	Intégration de critères ESG dans le règlement interne du conseil d'administration ou de surveillance	1.a
	Intégration des risques en matière de durabilité dans les politiques de rémunération	1.a
4. Stratégie d'engagement auprès des émetteurs ou SGP	Périmètre des entreprises concernées par la stratégie d'engagement	2.c
	Bilan de la stratégie d'engagement, part des entreprises avec qui le dialogue a été initié, thématiques couvertes et actions de suivi	2.c
	Présentation de la politique de vote, bilan des votes, surtout sur les consignes de votes et votes de résolutions sur les enjeux ESG lors des AG	2.c
	Politiques de désengagement sectoriel	3.b
5. Alignement taxonomie et part « énergies fossiles »	Encours alignés avec la Taxonomie	3.c
	Part des encours « bruns » : activités reposant sur l'exploration, la production, la transformation, le transport, le raffinage et la commercialisation des combustibles fossiles	3.c
6. Stratégie d'alignement avec les Accords de Paris	Objectif à horizon 2030 scope 1+2 en valeur absolue ou valeur d'intensité par rapport à un scénario de référence et une année de référence. Peut être mesuré soit par le volume de GES soit par la température	3.a
	Si méthodologie interne, éléments sur la méthodologie	3.a
	Une quantification des résultats à l'aide d'au moins un indicateur	
	Intégration des données d'alignement 2°C dans la stratégie d'investissement et complémentarité avec les autres indicateurs E, S et G	3.a ; 3.c

	Changements intervenus au sein de la stratégie d'investissement en lien avec la stratégie d'alignement (notamment les politiques charbon et hydrocarbures, calendrier de sortie et part des encours totaux couverte par cette politique)	3.b
	Eventuelles actions de suivi des résultats et des changements intervenus	3.b
	Fréquence de l'évaluation, dates de mise à jour et facteurs d'évolution retenus	
7. Stratégie Biodiversité	Publication de la stratégie d'alignement avec des objectifs chiffrés à horizon 2030	2.d
	Mesure d'alignement avec les objectifs des accords internationaux de la Conférence des Parties sur la diversité biologique de 1992	
	Analyse de la contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité définis par l'IPBES	
	Recours à un indicateur d'empreinte biodiversité et explication de la manière avec laquelle cet indicateur permet de mesurer l'alignement avec les objectifs internationaux liés à la biodiversité	
8. Gestion des risques	Processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques liés à la prise en compte des critères ESG (notamment l'intégration au cadre conventionnel de gestion des risques de l'entité)	1.a ; 3.a ; 3.b
	Description des risques de durabilité (notamment climat) avec leurs facteurs de risque associés, secteurs et zones géographiques concernés, critères utilisés pour sélectionner les risques importants	
	Mention de l'utilisation de méthodologies fondées sur des données prospectives vs historiques	
	Risques climatiques : utilisation de plusieurs scénarios (au moins un 2°C et un désordonné) avec description précise des scénarios choisis	
8bis. Gestion des risques	Risques physiques : description de l'intégration d'informations spécifiques à ses contreparties sur l'exposition, la sensibilité, adaptation et capacité d'adaptation sur la chaîne de valeur	
	Risques liés à la biodiversité : - Publication spécifique sur les risques liés à la biodiversité avec une distinction claire entre les principaux risques émanant des impacts causés par la stratégie d'investissement vs les principaux risques émanant des dépendances à la biodiversité des actifs et activités dans lesquels l'entité investit - pour chaque risque identifié, indication du périmètre de la chaîne de valeur retenu - indication si le risque est lié spécifiquement au secteur d'activité ou à la zone géographique de l'actif sous-jacent	
9. Démarche d'amélioration	Une identification des opportunités d'amélioration de la stratégie actuelle et des actions concrètes correspondantes permettant d'améliorer la situation actuelle	Multi parties
	Des informations sur les changements stratégiques et opérationnels prévus ou opérationnels	
	Calendrier de mise en œuvre	

Tableau de correspondance avec les exigences de la TCFD

PILIER	RECOMMANDATIONS	PARTIE CORRESPONDANTE
Gouvernance	Description de la surveillance exercée par les organes de direction sur les risques et les opportunités liés au climat Description du rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques liés au climat	1.a
Stratégie	Description des risques et des opportunités liés au climat identifiés par l'entreprise à court, moyen et long terme	3.a
	Description de l'impact des risques et des opportunités liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.	3. a, b, c
	Description de la résilience de la stratégie de l'entreprise, en tenant compte des différents scénarios climatiques, y compris d'un scénario 2°C ou moins	3.a
Gestion des risques	Description des processus d'identification et d'évaluation des risques liés au climat	1.a ; 3.a
	Description des processus de gestion des risques liés au climat par l'entreprise	
	Description de l'intégration des processus d'identification et d'évaluation des risques liés au climat dans la gestion globale des risques de l'entreprise	
Indicateurs et objectifs	Publication des métriques utilisées par l'entreprise pour évaluer les risques et les opportunités liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.	3.c
	Déclaration des informations sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) et risques y afférent dans le cadre des scopes 1 et 2, le cas échéant du scope 3.	3.c
	Publication des informations sur les objectifs fixés pour gérer les risques et opportunités liés au climat, ainsi que les résultats atteints dans la poursuite de ces objectifs.	3.a

Glossaire

Actif financier : un actif financier est un titre ou un contrat, la plupart du temps transmissible et négociable, qui confère à son détenteur des revenus ou des gains en capital

Action : Une action est un titre de propriété délivré par une entreprise. Elle confère à son détenteur la propriété d'une partie du capital de cette entreprise, avec les droits qui y sont associés : intervenir dans la gestion de l'entreprise (via, par exemple, un vote) et en retirer un revenu appelé dividende

AIE : l'agence Internationale de l'énergie est une organisation internationale crée par l'OCDE afin de garantir une énergie fiable, abordable et non polluante à ses 30 pays membres et au-delà. Ses principaux domaines de recherche sont la sécurité énergetique, le développement économique et la sensibilisation à l'environnement à l'échelle mondiale

Critères ESG : Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise

FFA (Fédération française de l'assurance) : Rassemblement des entreprises d'assurance et de réassurance opérant en France, soit 247sociétés représentant plus de 99 % du marché.

Investissement Socialement Responsable : L'investissement socialement responsable répond à des critères ESG obligatoires fixés par les investisseurs.

Loi sur la Transition Energétique et la Croissance Verte (LTECV), France : La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) publiée au Journal Officiel du 18 août 2015, ainsi que les plans d'action qui l'accompagnent visent à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement, ainsi que de renforcer son indépendance énergétique tout en offrant à ses entreprises et ses citoyens l'accès à l'énergie à un coût compétitif. (Ministère de la Transition écologique et solidaire).

Obligations : une obligation est un titre de créance émis sur les marchés financiers

Scénario 2°C : Scénario économique et/ou productif compatible avec une limitation du réchauffement climatique sous le seuil des +2°C en 2100 par rapport aux niveaux préindustriels.

Scope 1 : Emissions directes de gaz à effet de serre. Il regroupe toutes les émissions générées directement par l'entreprise et ses activités : usines, installations, entrepôts, bureaux, flottes de véhicules possédées en propre par l'entreprise

Scope 2 : Emissions indirectes liées à l'énergie. Il regroupe toutes les émissions associées aux consommations d'électricité, de chaleur ou de vapeur de l'entreprise dans ses installations ou flottes de véhicules.

Scope 3 : Le scope 3 correspond à l'ensemble des autres émissions indirectes ayant lieu en amont ou en aval dans la chaîne de valeur de l'entreprise.

Unité de compte : Support d'investissement (fonds d'action, fonds obligataire) associé à un contrat d'assurance-vie.

Valeur d'entreprise : cette métrique est représentative de l'ensemble des capitaux engagés. Elle prend en compte la capitalisation boursière, les dettes financières nettes, les intérêts minoritaires, additionnés des autres actifs et traits des autres passifs.

Décomposition de la classification SFDR par classes d'actifs

- **OPC cotés**
  - 35 % des fonds sont des produits « article 8 »
- **UC**
  - 41% des fonds sont des produits "article 8"
  - 4% des fonds sont des produits "article 9"
- **Private Equity infrastructure**
  - 18% des fonds sont des produits « article 8 »
- **Private Equity corporate**
  - Aucun des fonds ne sont classés en produits « article 8 » ou « article 9 » à ce jour
- **Dette infrastructure**
  - 17% des fonds sont des produits « article 8 »
- **Dette corporate**
  - 7% des fonds sont des produits « article 8 »
- **Dette immobilier**
  - Aucun des fonds ne sont classifiés en produits « article 8 » ou « article 9 » à ce jour
- **Equity immobilier**
  - 16% des fonds sont des produits « article 8 »

Initiatives soutenues par Groupama avant 2021

INITIATIVES	OBJECTIFS	AXES CIBLÉS
Global Investor Statement to Governments on Climate Change	• Appel aux gouvernements afin d'atteindre les objectifs fixés par les Accords de Paris • Accélérer les investissements dans le secteur privé en faveur de la transition bas carbone • Participer à l'amélioration du reporting financier relatif au climat	Transition énergétique
Climate Action 100+	• Émetteurs de GES (Gaz à Effet de Serre) (plus de 100 sociétés ciblées) : incitation à prendre des mesures concrètes afin de s'aligner avec les objectifs des Accords de Paris • Investisseurs : s'assurer que les sociétés investies dans les portefeuilles agissent dans ce sens	Transition énergétique
Proxinvest - Research & Analysis	• Suivre les progrès des compagnies du secteur pharmaceutique en lien avec l'ODD 3 (Santé et bien-être)	Inégalités

Quelles sont les sources de données ?

PRESTATAIRE	SPÉCIALITÉ	UTILISATION
VIGEO EIRIS	Évaluation qualitative des entreprises	• Analyse sociale et environnementale des entreprises • Analyse de la gouvernance des sociétés • Analyses et suivi des controverses
ISS ETHIX	Aide à l'application de la politique de vote Veille sur les entreprises ayant une production ou commercialisation MAP et de BASM	• Veille sur les entreprises ayant une activité de production, de commercialisation et de distribution de MAP et de BASM • Analyse de résolution d'Assemblée Générale (AG) et aide à l'application de la politique de vote
Proxinvest - Research & Analysis	Analyse de résolution des EG et aide à l'application de la politique de vote	• Analyse de résolution des EG et aide à l'application de la politique de vote
Iceberg Data Lab	Développement d'indicateurs environnementaux pour les institutions financières	• Part verte • Indicateur d'alignement à un scenario 2°C • NEC : "Net Environmental Contribution" • Intensité Carbone • Empreinte Biodiversité

8-10, rue d'Astorg - 75383 Paris Cedex 08
343 115 135 RCS Paris
www.groupama.com

Création : www.welko.fr